



LE PARCOURS SCIENTIFIQUE ÉPOUSTOUFLANT DE YASMINE BELKAID

Une Algérienne désignée DG de l'Institut Pasteur en France

P.2



L'AGENCE PRESSE SERVICE GAGNE DES POINTS DANS LA GUERRE MÉDIATIQUE

Pourquoi l'APS fait-elle grincer des dents Rabat?

P.3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 2 AVRIL 2023 // N°527 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

PAIX ET STABILITÉ DANS LE MONDE

Guterres exprime son admiration pour la vision globale de Tebboune

Lire en page 16



Lire en pages 8 et 9

ETHIQUE PROFESSIONNELLE ET CONVENANCES MÉDIATIQUES

Boulimani a rappelé les "lignes rouges" aux patrons de médias lourds

P.3



Le maire de Tessala El Merdja arrêté pour corruption

P.2

GRAVE DÉRAPAGE SIONISTE DANS UN STADE DE FOOTBALL

La FAF exprime son soutien à la Palestine

P.16



PORT D'ALGER

Saisie de plus de 10 000 comprimés psychotropes

P.16

L'EXPERT EN TIC ET EN ÉCONOMIE NUMÉRIQUE YOUNÈS GRAR TIRE LA SONNETTE D'ALARME

L'urgente mise sur rails de la digitalisation

Il faut rester très vigilant avec la formation des étudiants et des catégories professionnelles, et ne pas former aujourd'hui pour des métiers qui disparaîtront demain. Pourquoi continuer à dispenser des formations en telle ou telle spécialité si cette spécialité donne aujourd'hui tous les indices de sa mort imminente ?



P.3



UNE ALGÉRIENNE À LA TÊTE DE L'INSTITUT PASTEUR EN FRANCE

La chercheuse algérienne Yasmine Belkaid a été nommée à la tête de l'Institut Pasteur en France, a indiqué la Fondation sur twitter.

La professeure algérienne prendra ses fonctions en tant que présidente de l'Institut Pasteur le 24 janvier 2024 pour une durée de six ans. Elle devient ainsi la 17ème présidente de cette Fondation créée par Louis Pasteur en 1887.



L'ARAV ÉPINGLE L'EPTV POUR UNE SCÈNE POLÉMIQUE DU FEUILLETON «EL-DAMA»

UNE PREMIÈRE CONTRE UNE TV PUBLIQUE

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a invité, jeudi, la Télévision publique à apporter des éclaircissements concernant une scène du feuilleton «El-Dama» montrant un mur d'un marché à Alger sur lequel est écrit le nom d'un mouvement séparatiste classé terroriste. L'ARAV a indiqué, dans un communiqué, avoir «enregistré, en visionnant un programme de la Télévision publique, en l'occurrence le feuille-

ton 'El-Dama', dans son premier épisode, à la 19^e minute 45 secondes, une scène montrant un mur au niveau d'un marché à Bab El-Oued, sur lequel est écrit le nom d'un mouvement séparatiste classé comme terroriste". L'ARAV a affirmé avoir «saisi la télévision publique pour demander des éclaircissements à ce sujet et prendra les mesures nécessaires à la lumière des éclaircissements fournis par l'EPTV".

DW DIFFUSE UN DOCUMENTAIRE SUR MOHAMMED VI « LE ROI AUX DEUX VISAGES »

Les 20 ans de règne de Mohammed VI remis en question dans un documentaire diffusé ce jeudi sur la chaîne allemande DW. Intitulé «Mohammed VI, le roi aux deux visages», le documentaire fait allusion au volet financier caché du pouvoir du Makhzen. Le souverain marocain tente de donner de lui une image d'un roi progressiste en cédant certains de ses pouvoirs à la faveur de la Constitution de 2011 mais il ne l'a fait en vérité que dans le but de se maintenir au pouvoir, a dit le réalisateur du documentaire. Abondant dans le même sens, un des

participants à ce documentaire, en l'occurrence l'activiste marocain Noureddine Ayouch, a ajouté que le Maroc n'est pas un Etat démocratique. Plusieurs journalistes, activistes des droits de l'homme et des militants politiques ont été interrogés lors de ce documentaire. Ce dernier s'est intéressé également aux chants des supporters dans les stades de foot au Maroc et aux slogans scandés par les manifestants contre les mauvaises conditions économiques et des droits humains qui règnent dans le pays.

FOOTBALL

LA FFF DIT NON AUX PAUSES PENDANT LES MATCHES POUR LE RAMADHAN

Contrairement à l'Angleterre, la France n'autorisera pas la mise en place de pauses durant les rencontres pour permettre aux joueurs de rompre leur jeûne lorsque le soleil se couche. La Fédération française de football n'autori-

sera pas la mise en place de pauses pendant les rencontres se déroulant au moment du coucher du soleil afin de permettre aux musulmans de rompre leur jeûne. Dans un mail envoyé aux officiels, la Commission

Fédérale des arbitres (CFA) de la Fédération française de football (FFF) a fait savoir qu'en raison du principe de «neutralité du football sur les lieux de pratique», cet aménagement ne serait pas accepté.

L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE EN FRANCE S'ENTRETIENT À PARIS AVEC LA SG DU QUAI D'ORSAY

Le retour du diplomate dicté par la politique d'apaisement et les missions consulaires.

L'ambassadeur d'Algérie en France, Saïd Moussi, s'est entretenu à Paris avec la secrétaire générale du ministère français des Affaires étrangères, Anne-Marie Descôtes, avec laquelle il a abordé les prochaines échéances bilatérales, a indiqué jeudi l'ambassadeur. «La rencontre a été l'occasion de faire le point sur les prochaines échéances bilatérales dans le cadre de l'agenda politique convenu entre les hautes autorités algériennes et françaises», a indiqué l'ambassadeur d'Algérie en France. Pour rappel,



Moussi a été rappelé à Alger en février dernier au lendemain de l'exfiltration d'une ressortissante titulaire de la double nationalité algéro-française par les services consulaires français depuis Tunis. Le 22 mars dernier, dans une interview accordée à la chaîne qatarie «Al Jazeera», le président de la République, Abdelmajid Tebboune, avait

indiqué, en réponse à une question sur un éventuel retour de l'ambassadeur d'Algérie à Paris pour reprendre ses fonctions, que ce retour «n'est pas à exclure», compte tenu de la forte communauté algérienne établie en France et de la nécessité d'"assurer les missions consulaires pour la prise en charge de ses préoccupations".

LE MAIRE DE TESSALA EL MERDJA ARRÊTÉ POUR CORRUPTION

Les services de police de la circonscription de Birtouta, située à l'ouest d'Alger, ont procédé, lundi dernier à 22h30, à l'arrestation du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Tes-

sala El Merdja. Selon un communiqué, l'élu a été pris en flagrant délit de corruption. Il était sur le point de percevoir la somme de 200 000 DA de la part d'un entrepreneur en contrepartie de régler

un impayé au profit de ce dernier, à la suite de l'achèvement d'un projet réalisé dans la même commune. Le suspect a été placé en détention provisoire par le juge d'instruction du tribunal de Blida.

DÉCÈS DE HASSAN LARIBI: LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille de l'ancien député Hassan Laribi, décédé samedi matin. «A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. Je présente mes condoléances les plus attristées et toute ma compassion à la famille du

défunt Hassan Laribi, ainsi qu'à tous ceux qui l'ont connu sur la scène politique et parlementaire», a écrit le président de la République dans un tweet publié sur son compte. «Je prie Allah le Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste Paradis et d'accorder aux siens patience et réconfort», a ajouté le président de la République.

UN JOURNALISTE AMÉRICAIN EMPRISONNÉ EN RUSSIE POUR ESPIONNAGE

Des agents des forces de l'ordre russes à l'extérieur du tribunal Lefortovsky où le journaliste américain Evan Gershkovich a été jugé à Moscou le 30 mars 2023. Après avoir été arrêté pour espionnage par les services de sécurité russes (FSB), le correspondant du Wall Street Journal à Moscou, Evan Gershkovich, a été placé en détention provisoire par un tribunal russe. Le chef de la diplo-

matie russe, Sergueï Lavrov, compte présider à New York une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU en avril, mois durant lequel la Russie aura la présidence tournante de l'organe exécutif des Nations unies. «Un autre événement clé de la présidence russe sera le débat public de haut niveau du Conseil (de sécurité) sur 'Un multilatéralisme efficace à travers la

défense des principes de la Charte des Nations unies'. Cette réunion sera présidée par le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov», a déclaré face à la presse sa porte-parole, Maria Zakharova. Un tribunal russe a placé en détention provisoire pour deux mois le journaliste américain du quotidien Wall Street Journal Evan Gershkovich, après son arrestation pour espionnage, a rapporté France 24. «Une mesure préventive a été choisie sous la forme d'une détention (...) jusqu'au 29 mai 2023», a indiqué la cour dans un communiqué. Sa détention peut être prolongée à l'issue de cette période.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances

NOURDINE BRAHMI

Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

**PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ ANEP**

Alger : 1, avenue Pasteur

Tel : (021) 71.16.64 -

(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -

(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

L'EXPERT EN TIC ET EN ÉCONOMIE NUMÉRIQUE YOUNÈS GRAR TIRE LA SONNETTE D'ALARME

L'urgente mise sur les rails de la digitalisation

Comme chaque Ramadhan, Elsecom nous a encore gratifiés, dans sa première soirée ramadhaneuse, d'une conférence de haut vol, grâce notamment à l'universitaire et directeur exécutif de l'APMA, Mohamed Benbraïka. Puisque le conférencier n'était autre que Younès Grar, dont la thématique « la digitalisation en Algérie : Défis et perspectives » a laissé beaucoup interloqués.

Ingénieur d'état de l'INELEC de Boumerdès en 1985, Magister en Cybernétique du Centre de Développement des Technologies Avancées, conseiller du Ministre de la Poste et TIC, chargé de l'élaboration du programme « e-Algérie 2013 », DG de l'entreprise Animapp Algérie spécialisée dans le développement des applications mobiles, consultant IT, Grar a été désigné comme personnalité du web pour l'année 2012 et a été choisi parmi les 50 personnalités qui ont marqué l'économie algérienne pendant les 50 années d'indépendance.

C'est dire que le conférencier parlait en ès qualités et avait des choses (très intéressantes à dire). Qu'en retiendrons-nous ? Surtout la réalité du terrain, une réalité qui avance plus rapidement que la société et que les hommes politiques. Il n'y a qu'à observer la situation.

En Algérie, nous avons eu la première connexion à 10 Kbps en 1993, 64 Kbps en 1998, (X7) puis 1 Mbps en 2000 (X16), enfin, actuellement à 7500 Gbps(X7.5M)

-Plus de 4 millions d'abonnés ADSL

-500 000 abonnés FTTH

-30 millions d'abonnés 3G

-9 millions d'abonnés 4G

-Plus de 20 millions de comptes Facebook

-Des millions de comptes YouTube, Twitter, Instagram, etc.

Mais le plus intéressant, c'est de voir comment les choses évoluent, quelles directions vont-elles prendre et comment se pré-

parer à un avenir en simple clic. Il faut bien comprendre que le tout-connecté est déjà là, présent parmi nous, et tout va très vite, à tel point que le téléphone intelligent qui a révolutionné le monde ne sera demain qu'un objet obsolète avec les lentilles connectées. De même, il faut rester très vigilant avec la formation des étudiants et des catégories professionnelles, et ne pas former aujourd'hui des métiers qui disparaîtront demain. Car, déjà les choses se dessinent clairement, beaucoup de métiers qui existent aujourd'hui ne seront plus là. « Alors pourquoi continuer à dispenser des formations en telle ou telle spécialité si cette spécialité donne aujourd'hui tous les indices de sa mort imminente ? »

Et de demander à son auditoire : « Avez-vous été conviés à l'enterrement des métiers de la photographie ? Non, moi aussi. Le numérique est une machine qui écrase tout sur son passage. Nous ne nous sommes même pas rendus compte de la mort de ces métiers



nobles, de Kodak, des développeurs de photos, etc. Tous partis sans bruit, sans laisser de trace ». Grar a toujours émis des réserves concernant la gestion des Tic et averti quant à sa crainte de voir le pays faire du surplace et de se retrouver dix ans après au point où nous en sommes aujourd'hui, appelant de

ses vœux de voir les TIC être gérés en Algérie par un organisme indépendant, et pourquoi pas, rattachés à la Présidence de la République. Les défis sont nombreux, la machine électronique avance à un rythme intenable et gare aux retardataires...

I.M.Amine

YOUNÈS GRAR À L'EXPRESS :

"Les métiers de journaliste, d'avocat, etc. appelés à disparaître..."

Des métiers sont appelés à disparaître avec l'avènement du tout-numérique. Nous constatons effectivement la disparition du facteur, "tué" par le SMS, du photographe de métier, disqualifié par le Smartphone, etc. Mais qu'en est-il des autres? Comment les appréhender?

Pour Grar, l'intelligence artificielle est en train de tout chambouler. Au Rwanda, on a

déjà mis en place les robots-infirmiers, en Chine, un journaliste-robot, qui ressemble à s'y méprendre à un journaliste de télévision bien connu du public. Il mime ses gestes, ses tics et lui ressemble comme deux gouttes d'eau. Cette machine qui avance et qui écrase tout sur son passage ne fait pas dans le sentiment : là où l'IA peut travailler, elle travaillera, quitte à mettre au chômage des millions

d'individus. A ce stade, les concepteurs de l'IA ne font pas dans le sentiment.

"Des métiers comme ceux des journalistes, avocats, comptables, secrétaires, etc. vont disparaître peu à peu. A chacun de prendre le raccourci, de faire preuve d'ingéniosité et de faire en sorte de se réadapter à de nouveaux paradigmes..."

I. M. Amine

L'AGENCE PRESSE SERVICE GAGNE DES POINTS DANS LA GUERRE MÉDIATIQUE

Pourquoi l'APS dérange-t-elle autant Rabat?

Quand le Maroc opère par tirs groupés sur une cible, c'est qu'elle dérange au plus haut point. Et c'est le cas pour l'Agence algérienne presse service, qui gagne en contenu et en consistance dans sa bataille médiatique. En définitive, c'est un signe de bonne santé que de voir tant d'acharnement des relais médiatiques du Makhzen contre l'APS : la vérité dérange les professionnels du mensonge et les marionnettes du faux. Dans un article de fond publié sur son site, l'Agence presse service pointe des "relais médiatiques du régime du Makhzen qui semblent avoir perdu le nord", en témoigne "un article absurde publié récemment par un site électronique connu pour être un porte-voix de la propagande mensongère marocaine par excellence qui a ouvert ses rubriques à une des plumes des officines du Makhzen pour s'acharner contre l'agence Algérie Presse Service (APS) et lui reprocher de dire la vérité. "Qui aurait cru qu'un site d'informations aux ordres du renseignement marocain, comme le "360.ma", un des relais de propagation du mensonge et de lavage de cerveau, puisse publier un article où il se plaint d'une institution médiatique algérienne (APS) qui remplit pourtant son rôle en toute responsabilité et dévouement à travers le traitement d'informations et d'événements qui intéressent son lectorat

à travers ses abonnés, ses différents supports, en toute objectivité et professionnalisme. "L'auteur de cet article hostile à l'APS a probablement oublié que le lecteur et les observateurs dans son pays avant le reste des pays de toute la région savent pertinemment que la machine du mensonge et de la diffamation médiatique a un seul titre fidèle : à savoir les médias du Makhzen marocain accoutumés à obnubiler le monde par des événements fabriqués de toute pièce émanant de son imaginaire obsessionnel de tout ce qui est algérien en les diffusant via un média toxique qui n'a aucun rapport avec les principes de la déontologie de la presse. "En effet, ce site électronique est connu de tous pour son rôle subversif dans la région et son recours aux plumes de la haine et de l'obscurantisme pour nuire à un pays voisin (Algérie) depuis plusieurs années. "Ce site n'est pas le seul à monter des complots et à fabriquer des mensonges et des fake-news contre l'Algérie dont le système médiatique national n'a eu de cesse d'œuvrer à développer son professionnalisme et faire face avec engagement, professionnalisme et responsabilité, aux mensonges et aux professionnels du terrorisme de la plume et de l'image. "Comment peut-on reprocher à l'APS de dire toute la vérité au moment où ce 360 et d'autres organes de

la "fantaisie médiatique" du Makhzen versent dans l'invention de fictions qui échappent aux scénaristes les plus ingénieux ? "Pourquoi blâme-t-on l'APS alors qu'elle ne fait que braquer les projecteurs sur la destruction et la misère apportées par la normalisation avec l'entité sioniste qui ravage des pans entiers du Maroc et de son peuple honteux devant les peuples amis par ce scandale historique ? Peut-on démentir les faits rapportés par l'APS sur la base de sources fiables dans le monde et

de Rabat même sur le crime commis par le Makhzen en vendant son âme à une entité infanticide qui se délecte de violer les terres et lieux sacrés ? L'APS est-elle le seul média à voir l'ampleur de la catastrophe socio-économique causée par un régime qui préfère employer les efforts et les moyens de l'Etat dans le complot contre un pays voisin et l'occupation d'un autre pays voisin, au détriment du bien-être des Marocains et la satisfaction de leurs revendications?"

I.M./APS

ETHIQUE PROFESSIONNELLE ET CONVENANCE MÉDIATQUES

BOUSLIMANI A RAPPELÉ LES "LIGNES ROUGES" AUX PATRONS DE MÉDIAS LOURDS

Répondant aux questions des députés, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a évoqué le sujet de l'intervention de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel à propos d'une scène polémique diffusée par la Télévision publique : l'Arav est missionnée pour veiller au strict respect des particularités de ce mois sacré, de la société algérienne et de l'éthique professionnelle. Il a précisé que son département "a mis sur pied une Cellule de veille pour constater les dépassements des médias, quel que soit le support utilisé. Concernant une question sur la profusion jusqu'à l'outrance des spots publicitaires, il a laissé entendre que le domaine de la publicité exige un réaménagement car, jusque-là, il n'y avait pas de règle à observer". Le ministre a en outre répondu à une question qui a critiqué la diffusion par des médias lourds de fléaux sociaux, précisant que son département avait préalablement invité les patrons des chaînes de télévision et a clairement signifié que le respect était exigé pendant ce mois sacré, et que quiconque outrepasserait les limites acceptables contraindrait le ministère à réagir vigoureusement".

I.M.Amine

L'ENTV retransmet la prière du vendredi à partir de la Grande Mosquée de Paris

La Télévision publique algérienne a retransmis en direct à partir de la Grande Mosquée de Paris la prière hebdomadaire du vendredi (Salat el Djoumouâ), qui a coïncidé avec le 9^e jour du mois sacré de Ramadhan. Dans son prêche, l'imam Abdellah Berarhi a mis en avant les valeurs de l'islam en ce mois de piété, citant plus particulièrement la bienveillance, la solidarité et la fraternité qui font de l'islam une religion de tolérance, de fraternité et de paix. Rappelant que grâce à l'islam, des fidèles de différentes origines et communautés «sont rassemblés aujourd'hui dans cette mosquée pour l'adoration d'Allah», l'imam a relevé que la bienveillance «figure parmi les enseignements du Prophète Mohamed (QSSL), ce qui nous mène au plus haut degré de la croyance». L'imam qui s'est exprimé en arabe et en français pour permettre à l'ensemble des fidèles présents à la mosquée de comprendre la teneur du message, a recommandé de multiplier les bonnes actions en faisant montre de davantage de piété, ce qui permet d'éviter, a-t-il expliqué, la division et la rancœur et prévaloir les préceptes de fraternité, d'entraide et de solidarité en ce mois de jeûne. Il est à noter que le Recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dr Chems Eddine Hafiz, et l'ambassadeur d'Algérie en France, M. Said Moussi, ont assisté à la prière.

R.N.

POUR FAIRE CONNAÎTRE LES RÈGLES DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE

L'éducation routière dans les écoles

Il est prévu d'intégrer l'éducation routière à travers l'enseignement des règles de circulation, de prévention et de sécurité routières. Elle sera déclinée dans les activités pédagogiques et périscolaires, les matières littéraires et scientifiques...

Le gouvernement envisage d'introduire l'éducation routière en milieu scolaire en vertu du décret exécutif 23-98 publié au JO n°15 du 12 mars dernier. Celui-ci fixe les modalités d'enseignement des règles de circulation, de prévention et de sécurité routière dans les établissements scolaires. Le texte se décline en trois chapitres renfermant les dispositions générales, les activités pédagogiques et périscolaires et la création d'une commission interministérielle.

Il est prévu d'intégrer l'éducation routière à travers l'enseignement des règles de circulation, de prévention et de sécurité routières. Elle sera déclinée dans les activités pédagogiques et périscolaires, les matières littéraires et scientifiques. Elle concernera, précise la même source, les différents cycles d'enseignement au niveau des établissements publics, privés et spécialisés. Selon le décret, l'éducation routière s'articulera autour de cinq axes.

Il s'agit d'abord de faire connaître les règles de la circulation routière et l'obligation de les respecter en passant par l'utilisation des différents moyens de transport. Il s'agit aussi d'inculquer les bons comportements de prévention, de sécurité routière et de développement de la prise de conscience des dangers de la route et de la pollution atmosphérique due à l'utilisation des moyens de



transport. L'utilisation des nouvelles technologies est aussi au cœur des procédés éducatifs prévus dans l'enseignement de la circulation routière censés être exploités pour le signalement de tout accident de la route, dont la victime est un piéton, un passager ou encore un conducteur.

Pour ce qui est de la mise en œuvre de cet enseignement,

une commission interministérielle sera créée afin de superviser l'élaboration des programmes.

Pour ce faire, les établissements scolaires peuvent exploiter les espaces pédagogiques et mettre à disposition des moyens nécessaires pour ce type d'éducation. Dans ce cadre, des institutions administratives, publiques et privées, les collectivités locales

et la société civile peuvent être impliquées en fonction des besoins de l'opération. L'on prévoit aussi l'implication, de très près, de la Délégation nationale à la sécurité routière aux côtés du ministère de l'Éducation nationale afin d'élaborer et d'actualiser les supports éducatifs devront être conçus sous forme de modèles numérisés.

Y. B.

Restaurants Rahma: une illustration des valeurs de solidarité et d'entraide sociales durant le Ramadhan

Durant le mois sacré de Ramadhan, les acteurs de la société civile redoublent d'efforts pour organiser, avec tous les moyens, les opérations de solidarité notamment les restaurants de la Rahma dédiés aux nécessiteux, en consécration des valeurs de solidarité de la société algérienne. A cet égard, plusieurs acteurs de la société civile, accompagnés de l'APS, ont raconté leurs expériences dans l'organisation de telles initiatives, affirmant que leur principal objectif était de ressusciter les valeurs de solidarité et d'entraide sociales. "Une telle opération tend en premier lieu à renforcer les

valeurs de solidarité dans la société algérienne ainsi qu'à préserver et à perpétuer nos traditions lors du mois sacré", a expliqué la présidente de l'association "Amel Al Djazair" qui organise une grande kheïma pour la rupture du jeûne à Bab El Oued (Alger). Un membre du Collectif des associations et comités de quartiers de Hussein Dey (Alger) a, quant à lui, estimé que le bénévolat contribuait à la consécration des valeurs de solidarité sociale durant ce mois sacré, chaque personne à sa manière. Plusieurs bénévoles se sont dits heureux de participer à cette action caritative pour assurer un peu de

réconfort aux jeûneurs démunis. Ces initiatives ne se limitent pas uniquement aux personnes démunies mais concernent également les familles, a rappelé l'association "Amal El Djazair" qui a réservé 300 places aux familles contre 900 aux personnes démunies, de même pour le Collectif des associations et de comités de quartiers d'Hussein Dey qui distribue les repas aux familles avant la prière de Maghreb. Certaines associations procèdent à la distribution de repas à emporter à l'instar de l'association "Ness El Khir" qui livre des repas chauds aux personnes sans abris et aux per-

sonnes de passage. La commissaire de l'association Ness El Khir de la wilaya d'Alger, Ibtihal Laouar a précisé que l'association distribuait des aides aux personnes nécessiteuses, aux conducteurs et aux travailleurs de permanence des différents services. L'association nationale de volontariat a, quant à elle, procédé en collaboration avec l'opérateur de téléphonie mobile "Ooredoo" à la distribution de 1000 colis alimentaires au profit des familles nécessiteuses à travers 20 wilayas du pays, dans le cadre de la démarche de responsabilité sociale qui implique une plus grande ouverture sur les opérateurs économiques dans le but de les inciter à contribuer aux actions de charité au profit des catégories vulnérables de la société, a déclaré le président de l'association, Ahmed Boumalha. Afin d'encourager l'action caritative durant le mois de la miséricorde, la start-up Algeria geomatics innovation (AGI), parmi tant d'autres, a lancé l'application "Abeer Sabeel", qui permet aux personnes de passage à l'heure de la rupture du jeûne de trouver facilement les restaurants de la Rahma. Les efforts consentis au sein des restaurants de la Rahma aussi bien dans la préparation des tables par les bénévoles, que dans l'accomplissement des diverses tâches (cours et achats, cuisine et dressage) reflètent l'attachement de la société algérienne aux valeurs de communion et de bienfaisance notamment durant le mois sacré.

R.N.

APS

Coopération : Zitouni reçoit l'ambassadrice américaine et l'ambassadeur chinois en Algérie

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a reçu, jeudi 30 mars à Alger, l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, et l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Jian, indique un communiqué du ministère. Le ministre a reçu l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie avec laquelle il a examiné les moyens de promouvoir les relations bilatérales dans le domaine du commerce et les moyens de les élargir aux domaines d'intérêt commun, précise la même source. Les deux parties ont passé en

revue les opportunités d'investissement, notamment les incitations offertes par la nouvelle loi relative à l'investissement. Le ministre a réaffirmé «la volonté de l'Algérie d'augmenter la cadence de la coopération avec le partenaire américain dans le secteur commercial», ajoute le communiqué. Le ministre a également reçu le même jour l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie avec lequel il a abordé les relations liant les deux pays. M. Zitouni a affirmé que «l'Algérie et la Chine sont deux partenaires stratégiques liés par une forte amitié et une

confiance mutuelle», soulignant que «l'Algérie accorde un grand intérêt à l'approfondissement du partenariat dans divers domaines et au renforcement des échanges commerciaux entre les deux pays», ajoute la même source. L'ambassadeur chinois a réaffirmé l'intérêt de son pays pour le marché algérien «notamment après la promulgation de la nouvelle loi relative à l'investissement qui constitue une opportunité pour les sociétés chinoises pour investir en Algérie en tant que partenaire stratégique de la Chine dans la région».

ADOPTION DU PROJET DE LOI FIXANT LA RELATION GOUVERNEMENT-PARLEMENT

Etablir des règles claires de fonctionnement

Le Conseil de la nation vient d'adopter à l'unanimité le projet de loi organique fixant organisation et fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation et leurs relations avec le gouvernement. Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a souligné dans une allocution, que cette loi est d'une extrême importance car elle contribue au renforcement de la relation gouvernement-Parlement...



La ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, a rappelé au terme de la séance de vote que le texte a pour objectif principal «organiser le fonctionnement du Parlement en termes de législation et de contrôle comme il intervient pour harmoniser les travaux des deux chambres parlementaires conformément aux dispositions de la Constitution de 2020». L'adoption de la loi complète ainsi, selon elle, le processus d'adaptation de l'arsenal juridique avec la nouvelle loi fondamentale du pays plébiscitée par le peuple pour ériger la nouvelle Algérie escomptée par le président de la République. «Il est question, a indiqué la ministre, d'établir des bases claires devant renforcer les relations de fonctionnalité entre le gouvernement et le Parlement dans le cadre du principe de la séparation des pouvoirs». La représentante du gouvernement a saisi l'occasion pour remercier le gouvernement pour sa vision parti-

cipative qui a permis aux membres des deux chambres du Parlement d'enrichir l'avant-projet de loi. Pour sa part, la commission des affaires juridiques et administratives et des droits de l'homme du Conseil de la nation a indiqué, par la voix de son président, Mohamed Rebbah, que le texte vise essentiellement à adapter la réglementation aux nouvelles dispositions constitutionnelles, notamment en ce qui concerne la législation et le contrôle parlementaire. La révision, qui «traduit les réformes politiques et les engagements du président de la République», est très importante, d'après lui, mais elle doit être suivie «par un amendement global et non partiel de cette loi organique, notamment pour clarifier les nouvelles prérogatives du Conseil de la nation contenues dans la Constitution, surtout dans ce qui a trait à l'organisation locale et territoriale». Il souhaite un tout autre cadre législatif devant définir avec précision la fonctionnalité du

Parlement et du gouvernement d'une façon qui consacre «la culture de l'Etat et contribue à la promotion du renouveau national dirigé par le chef de l'Etat, conformément à la référence novembriste». Le président de la commission a tenu à souligner que cette adoption ouvre la voie à la révision des règlements intérieurs des deux chambres parlementaires. Des textes attendus par les parlementaires pour renforcer leurs prérogatives constitutionnelles. A l'issue du vote, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a souligné dans une allocution, que cette loi est d'une extrême importance car elle contribue au renforcement de la relation gouvernement-Parlement. Il a souligné, à cet effet, qu'il faut se préparer, lors d'une prochaine étape à l'amendement du règlement intérieur de la chambre haute du Parlement qui devrait déterminer «où commencent et où s'arrêtent les responsabilités des parlementaires».

Y. B.

BIRTOUTA : DES VOLEURS DE MOTOS NEUTRALISÉS

Les services de sécurité de la wilaya d'Alger ont réussi à mettre hors d'état de nuire une bande criminelle spécialisée dans le vol de motos durant la nuit, et à récupérer un des engins volés. C'est ce qu'indique un communiqué de la DGSN. Le document précise que les suspects sont des repris de justice, et ont déjà fait l'objet de condamnations à de la prison ferme. Cette opération a été enclenchée suite à de nombreuses plaintes concernant des vols nocturnes de motos. L'enquête a permis l'arrestation de 6 suspects, membres de cette bande criminelle. Ces derniers doivent être déférés devant la justice pour constitution de bande de malfaiteurs et vols qualifiés, aggravés par la récidive, ainsi que l'action nocturne...

R. N.

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ À TRAVERS LE PROGRAMME "BANQUE ALIMENTAIRE D'ALGÉRIE"

Le coup d'envoi de la campagne nationale de solidarité spécial Ramadhan à travers le programme "Banque Alimentaire d'Algérie" a été donné, vendredi 31 mars, à Alger, en vue d'aider les familles démunies durant le mois sacré. La cérémonie du coup d'envoi de cette campagne, organisée par l'Association "SIDRA", le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham. Cette campagne nationale, qui s'inscrit dans le cadre du suivi et de l'accompagnement des opérations de solidarité et des associations activant durant le mois sacré de Ramadhan, vise à "aider les familles démunies et nécessiteuses", et ce, à travers "la distribution de colis alimentaires et de dons financiers", selon les organisateurs. Dans une déclaration à la presse, le président de l'ONSC a salué ce genre d'initiatives, notamment durant le mois sacré, soulignant que "la solidarité et l'entraide étaient l'une des particularités de la société algérienne". Après avoir souligné que cette campagne de solidarité avait prouvé encore une fois l'existence d'une grande mobilisation des jeunes des quartiers populaires pour garantir le succès de chaque action de solidarité", M. Benbraham a salué "l'appui des autorités locales et du secteur économique public et privé" à cette initiative de solidarité. Enfin, le même responsable a insisté sur l'impératif pour "les associations et les jeunes mobilisés de préserver la dignité des bénéficiaires et de respecter l'éthique de l'action de solidarité".

R. N.

Ramadhan : près de 65.000 citoyens ont bénéficié de la prime de solidarité à Alger

Le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, a affirmé, jeudi, dernier, que près de 65.000 citoyens à Alger avaient bénéficié de la prime de solidarité du mois de Ramadhan, d'un montant total de 652 millions DA, versée dans les comptes des bénéficiaires une semaine avant le mois sacré. Intervenant lors des travaux de la session ordinaire de l'APW, M. Rabehi a fait savoir que l'organe exécutif de la wilaya "avait tenu plusieurs réunions en préparation du mois sacré de Ramadhan, notamment en ce qui concerne l'opération de solidarité et la prise en charge des catégories démunies à faibles revenus", soulignant que la wilaya d'Alger "avait consacré un montant de plus de 652 millions DA pour ces catégories, où près de 65.000 citoyens ont bénéficié de la prime de solidarité estimée à 10.000 DA, versée dans les comptes des bénéficiaires une semaine avant le début du mois sacré".

Dans le cadre de l'action de solidarité, il a été également procédé à l'ouverture de près de 280 restaurants Rahma à travers le territoire de la wilaya proposant 65.000 repas chauds quotidiennement aux nécessiteux et aux passants", saluant la contribution de la société civile à l'organisation de ces restaurants à travers les communes de la wilaya, soit les membres du Croissant-

Rouge algérien (C-RA), les membres des Scouts musulmans, les bénévoles des associations caritatives ou les bienfaiteurs. Concernant la disponibilité des produits de consommation, M. Rabehi a fait savoir que "36 marchés de proximité ont été ouverts au niveau de 27 communes, outre les points de vente directe pour garantir un approvisionnement de la population en articles de première nécessité, et ce, à travers l'implication des entreprises et des offices publics spécialisés dans le lait, les céréales, les légumineuses, et les viandes rouges et blanches".

Dans le cadre de l'approvisionnement de la population d'Alger en eau potable, le wali a fait état de "la mise en place d'un système de distribution de l'eau pour garantir l'approvisionnement de la population d'Alger en eau potable durant le mois de Ramadhan, avec une capacité de 825 m³/jour, soit une augmentation de 25.000 m³/jour, permettant ainsi un approvisionnement quotidien dans 60% des communes, avec une moyenne de 6 à 8 heures, et 40% dans d'autres avec une moyenne de 8 à 12 heures". Concernant l'organisation des moyens de transport durant le mois sacré, le wali d'Alger a évoqué l'élaboration d'un plan de renforcement des moyens de transport et la prolongation des heures

de travail jusqu'à 1h00 du matin pour le transport urbain et suburbain par bus et la prolongation du service de transport par métro, tramway, téléphérique et train en enjoignant aux transporteurs privés d'assurer une permanence de nuit durant la deuxième quinzaine du mois de Ramadhan. Il a indiqué avoir instruit "de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer les services de la poste dans de bonnes conditions au niveau de la capitale, en veillant notamment à "garantir la disponibilité de la liquidité à travers les bureaux de poste et les distributeurs automatiques GAB". Concernant le ramassage des déchets ménagers durant le Ramadhan, M. Rabehi a précisé que les moyens matériels des entreprises NETCOM et EXTRANET ont été renforcés, notamment la mobilisation de près de 9 800 agents et plus de 1 000 camions, en sus de 220 nouveaux bacs à ordures, avec l'adoption d'un système de travail spécial qui commence après l'Iftar jusqu'à 16h00 du jour suivant. Le wali a évoqué les activités culturelles et de loisirs durant le mois de Ramadhan à la faveur de l'élaboration d'un programme riche comportant des activités religieuses et sportives à travers le territoire de la wilaya.

APS

SONELGAZ : SIGNATURE DE LA CHARTE DE GOUVERNANCE DU GROUPE

La charte de gouvernance et d'exercice des responsabilités de Sonelgaz a été signée, jeudi 30 mars, par le P-DG du groupe, Mourad Adjal, a indiqué un communiqué de Sonelgaz. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la direction générale du groupe, en présence de ses cadres dirigeants. La signature de ce document « vient illustrer la volonté du top management de la holding d'implémenter les bonnes pratiques de gouvernance, qu'elle soit corporate ou opérationnelle, au sein de l'ensemble des sociétés filiales, structures et entités du groupe Sonelgaz », précise le communiqué. La charte de gouvernance vise particulièrement – selon la même source – « la promotion d'un environnement responsable et fiable à tous les niveaux dans l'optique de soutenir l'engagement d'amélioration continue, de renforcer la confiance des clients et des pouvoirs publics, de valoriser le capital humain et d'évaluer et de gérer les risques associés aux activités, aux projets et stratégies mises en place en vue de maximiser leurs chances de succès ». Cette charte « est renforcée par la mise en place de nombre de comités de gouvernance qui sont autant d'espaces d'aide à la prise de décision devant permettre au top management de statuer sur les différents problèmes rencontrés », est-il souligné dans le communiqué. La charte « s'inscrit dans un processus global de renforcement des règles et des bonnes pratiques et d'amélioration de l'encadrement et de la transparence », selon le communiqué du groupe Sonelgaz, rappelant qu'il « a toujours combiné entre, d'une part, la nécessaire conformité aux règles juridiques et organisationnelles qui le régissent et, d'autre part, l'indispensable quête de performance et de création de valeur ».

R. E.

ADOPTION DU PROJET DE LOI PORTANT RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE PAR LE SÉNAT

Laaziz Faïd décrit de manière plus détaillée la série d'indicateurs définis dans la LF 2020

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a fait savoir que « l'élaboration du cadre macroéconomique de la LF 2020 s'était faite dans un contexte marqué par une baisse de la demande mondiale, notamment sur le pétrole brut et le gaz naturel, ainsi que le recul des cours, suite à la propagation de la pandémie de Covid-19 et son impact sur l'économie mondiale ».



Le projet de loi portant règlement budgétaire a été approuvé par les membres du Conseil de la nation. Lors de la présentation du texte, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a fait savoir que « l'élaboration du cadre macroéconomique de la LF 2020 s'était faite dans un contexte marqué par une baisse de la demande mondiale, notamment sur le pétrole brut et le gaz naturel, ainsi que le recul des cours, suite à la

propagation de la pandémie de Covid-19 et son impact sur l'économie mondiale». Selon lui, le budget de l'exercice 2020, concrétisé dans un contexte exceptionnel marqué par la pandémie de Covid-19, avait été exécuté à 99,56% par rapport aux dépenses prévues dans la loi de finances complémentaire (LFC) 2020, avec un taux de recouvrement des recettes de 96%, par rapport aux attentes de la loi de finances pour l'année 2020. «Cela a démontré la résilience de l'économie nationale face aux effets de la pandémie et sa résilience également face à la forte baisse des prix des carburants grâce aux mesures urgentes prises par les pouvoirs publics, notamment en ce qui concerne la préservation de l'activité économique, la protection des groupes vulnérables, la rationalisation des dépenses publiques et la régulation du commerce extérieur», a-t-il ajouté. «Soucieux de préserver la dynamique de développement socio-économique, l'Etat a procédé au parachèvement des infrastructures et des programmes déjà entamés, eu égard à leur impact sur la croissance économique, l'emploi et la justice sociale, selon le ministre qui a affirmé que l'économie nationale avait résisté aux incidences de la pandémie, grâce aux mesures urgentes prises par les pouvoirs publics», a-t-il indiqué. Il a précisé que les dépenses budgétaires exécutées en 2020 s'élèvent à 7.340,15 milliards de dinars, dont 4.727,4 milliards de dinars au titre des dépenses de fonctionnement et 2.612,7 milliards de dinars au titre des dépenses d'équipement. La loi de finances complémentaire de 2020 prévoyait un montant total des dépenses budgétaires de 7.372,71 milliards de dinars, dont 4.752,44 milliards de dinars de dépenses de fonctionnement et 2.620,27 milliards de dinars de dépenses d'équipement. Les recettes budgétaires recouvrées se sont élevées à 5.183 milliards de dinars, dont 3.788 milliards de dinars au titre des ressources ordinaires et 1.394 milliards de dinars au titre de la taxe pétrolière, soit un taux d'exécution de 96% par rapport aux prévisions de la loi de finances 2020.

Le taux d'inflation a reculé, en 2020, à 2,4% alors que les estimations de la LFC étaient de 3,1%. Les réserves de change ont atteint, en 2020, 48,2 mds de dollars, contre 43,9 mds de dollars prévus par la LFC 2020. A la fin de l'année 2020, la dette publique avait atteint 9.604 mds de dinars dont 9.424 mds de dette intérieure et 180 mds de dette extérieure. Ainsi, le taux de la dette intérieure du PIB est passé de 44,8% en 2019 à 49,37% en 2020, un taux «très raisonnable» par rapport à d'autres pays, selon le ministre. Pour sa part, Abderrahmane Kanchouba, rapporteur de la commission des affaires économiques et financières, a indiqué que «les indicateurs relatifs au cadre macroéconomique et financier pour l'exercice 2020 ont déjà montré la résilience de l'économie nationale face aux effets de la pandémie, suivie d'une forte baisse des prix des matières énergétiques sur les marchés mondiaux». La Commission a inclus dans son rapport un certain nombre de recommandations qui s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de la concrétisation des 23 engagements parmi les 54 du président de la République, «d'ordonner une profonde réforme de la gouvernance financière, notamment, en accélérant la numérisation des différents services du secteur financier, en poursuivant les efforts dans le domaine du recouvrement des impôts, en vue d'instaurer la justice fiscale entre les contribuables, en veillant à ce que les différentes administrations publiques adhèrent aux recommandations de la Cour des comptes et poursuivent les efforts visant à épurer le code de l'équipement public». D'autre part, les interventions des sénateurs ont porté sur l'environnement approprié des opérations bancaires islamiques et la mesure dans laquelle l'ouverture des agences bancaires dans les wilayas du sud a été concrétisée et sur les délais de levée du gel des projets prioritaires et la manière dont sa réévaluation financière sera traitée, ainsi que les mesures prises d'augmenter le niveau de perception des impôts directs.

Y. B.

9^E ÉDITION DU FORUM AFRICAÏN SUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE LES 16 ET 17 MAI PROCHAIN À ALGER

Le président-directeur général (P-DG) du Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), Amine Boutalbi, a annoncé l'organisation, les 16 et 17 mai prochain à l'hôtel Sheraton (Alger), de la 9^e édition du Forum africain sur l'investissement et le commerce, sous le thème "La porte africaine de l'Industrie, de l'Agriculture et du Commerce". Dans une déclaration à l'APS, en marge d'un dîner "Iftar" organisé par le CAAID en l'honneur des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, en présence d'investisseurs des secteurs public et privé, de représentants de banques, de sociétés d'assurances, ainsi que d'experts, d'enseignants et d'étudiants africains, M. Boutalbi a fait savoir que l'événement rassemblera plus de 650 acteurs économiques de différentes nationalités. Le Forum verra "la signature de 30 accords et l'organisation de plus de 400 rencontres bilatérales (B to B) entre des entreprises algériennes et étrangères dans le but de conclure des partenariats dans divers domaines et d'attirer les investissements étrangers en Algérie, notamment dans le cadre des facilités accordées par le nouveau Code de l'investissement" a-t-il précisé. Le rendez-vous économique permettra également d'associer la communauté algérienne à l'étranger à l'effort d'investissement, de

diversification de l'économie nationale et de promotion des exportations, notamment vers les pays africains, pour être au diapason de la politique économique du pays qui "s'inscrit dans le processus de promotion de l'économie, de l'investissement et de l'exportation, en assurant tous les moyens nécessaires". Au programme du Forum figure, selon le P-DG du CAAID, le rôle de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) dans la promotion des investissements et du commerce intra-africain. Outre des experts de plusieurs organisations et centres régionaux et internationaux, la manifestation économique connaîtra la participation de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), à laquelle l'Algérie a adhéré en tant que pays membre en juillet 2022, a rappelé M. Boutalbi, affirmant que cette banque "jouera un rôle de premier plan en matière de promotion des exportations entre les pays africains et d'octroi de garanties aux exportateurs pour le transfert de devises". Par ailleurs, le dîner d'Iftar a été l'occasion de faire connaître le patrimoine culturel national ainsi que les opportunités d'investissement offertes en Algérie et sa contribution à l'effort de développement en Afrique, selon le P-DG de CAAID.

APS

Tizi-Ouzou : plus de 5 millions de litres d'huile d'olive produits en 2022/2023

La production en huile d'olive de cette saison est légèrement en deçà des prévisions arrêtées pour cette campagne, la DSA ayant tablé sur une production prévisionnelle de plus de 6,2 millions de litres d'huile...

Plus de 5 millions de litres d'huile d'olive ont été produits à Tizi-Ouzou au titre de la campagne oléicole 2022/2023 qui vient d'être clôturée. Selon le bilan de la campagne oléicole 2022/2023 communiqué à l'APS par la chargée de la filière arboricole, Khadidja Chibani, ce volume d'huile a été produit suite à la trituration d'une quantité de près de 264.000 qx d'olives récoltées durant cette campagne et dont le rendement moyen en huile a été de 19 litres par quintal. La production en huile d'olive de cette saison est légèrement en deçà des prévisions arrêtées pour cette campagne, la DSA ayant tablé sur une production prévisionnelle de plus de 6,2 millions de litres d'huile, rappelle-t-on. Elle est aussi en nette baisse par rapport à la production réalisée durant la précédente campagne (2021/2022) où un volume de plus de 11,9 millions de litres d'huile d'olive a été engrangé par la wilaya. Un écart négatif de plus de 6,9 millions de litres d'huile est ainsi enregistré, selon le même bilan. Cette situation est due principalement à deux facteurs. Le premier est physiologique et est lié à la variété de



l'olivier Chamlal (qui occupe 90% de l'olivieraie de la wilaya) caractérisé par le phénomène de saisonnalité (alternance d'une année de bonne production et d'une année de faible production), a expliqué le chef de service Organisation de la production et appui technique (OPAT) à la DSA, Nadir Boussa. Le second facteur est climatique et est lié à la sécheresse durant la période de gonflement des olives. L'absence quasi-totale de pluie qui s'est étalée jusqu'à fin octobre, a affecté les oliveraies et la pro-

duction oléicole, a souligné le même responsable. A cela s'ajoute la perte d'une superficie de 19.000 ha d'oliviers dans les incendies d'août 2021. Des pertes compensées par l'Etat grâce au Fonds spécial d'indemnisation des sinistrés des feux de forêt dont la création a été décidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Des opérations de plantation d'oliviers et de greffage d'oléastres ont été réalisées afin de reconstituer les vergers d'oliviers (mais aussi d'autres

arbres fruitiers) brûlés, rappelle-t-on. A noter que la wilaya de Tizi-Ouzou dispose d'un verger oléicole d'une superficie totale de plus de 38.000 ha comptant plus de 4,2 millions d'oliviers et dont plus de 29.800 ha (comptant plus de 3 millions d'oliviers), sont en production. Ce sont plus de 3 millions d'oliviers qui ont produit, cette saison, près de 264.000 qx dont la trituration a été assurée par 245 huileries dont 97 traditionnelles, 51 semi-automatiques et 97 modernes. APS

Mila : attribution de 25 actes de concessions

Vingt-cinq (25) actes de concessions foncières agricoles et industrielles ont été attribués mercredi dernier à Oued Athmania (sud de Mila) dans plusieurs communes de la wilaya et dans la zone industrielle Nasri Tounsi de Chelghoum Laïd. Le wali de Mila, Mustapha Koreich, a présidé la cérémonie de remise des actes aux investisseurs dans les domaines agricole et de l'industrie, après avoir inauguré un investissement privé portant sur la réalisation d'un complexe de chambres froides pouvant atteindre

18.000 m³ de capacité, ce qui renforcera les capacités de stockage de la wilaya pour atteindre 57.000 m³. Les actes attribués concernent 22 investisseurs agricoles et trois investisseurs industriels dans la zone industrielle Nasri Tounsi, relevant de la commune de Chelghoum Laïd, pour la réalisation d'unités de différentes productions dont la confection de tenues vestimentaires, la transformation du plastique et l'incinération des déchets médicaux, a-t-on indiqué sur place.

La wilaya de Mila attribuera la semaine prochaine 17 autres actes de concessions foncières pour l'investissement agricole, a-t-on également appris de même source. Selon Mabrouk Salidj, l'un des bénéficiaires de concessions agricoles dans la commune de Tassadane Haddada, la régularisation de l'exploitation qu'il dirige depuis 2003 permettra de développer son projet et de diversifier sa production. R. R.

La BNA inaugure sa première agence de la finance islamique à Annaba et dans l'est du pays

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a ouvert jeudi 30 mars la première agence spécialisée en finance islamique à Annaba et dans l'est du pays, en présence du directeur général de la BNA, Mohamed Lamine Lebbou. Dans une déclaration à la presse, M. Lebbou, qui a inauguré cette agence, aux côtés du wali Djamel-Eddine Brimi, des autorités locales et des cadres centraux de la BNA, a souligné que cette opération "entre dans le cadre de la stratégie de la BNA visant à diversifier ses produits bancaires et élargir son réseau d'agences de proximité, en se rapprochant du citoyen pour proposer les produits financiers islamiques et des services modernes conformes à ce concept de financement". Cette nouvelle structure bancaire spécialisée dans la finance islamique de la BNA, agence 1240, qui est implantée au centre-ville d'Annaba, permettra de renforcer le réseau de la BNA qui a adopté le

service de la finance islamique, afin de soutenir activement l'ensemble des opérateurs économiques locaux et contribuer à la dynamique du développement local par des produits bancaires islamiques et mettre le client au premier rang de ses préoccupations. Le même

responsable a évoqué la stratégie de la BNA en matière de modernisation et de diversification de ses produits bancaires, en se conformant aux nécessités de la numérisation et la promotion du financement de l'investissement dans les différentes formules de crédit, pour

contribuer ainsi au développement économique et social. La BNA compte huit agences spécialisées dans la finance islamique qui dispose également de 66 guichets. Elle compte ouvrir cette année quatre agences similaires, pour porter leur nombre à 12, a-t-on révélé. R.R.

BORDJ BOU-ARRERIDJ : ENTRÉE EN ACTIVITÉ D'UNE UNITÉ DE FABRICATION DE BALLONS DE FOOTBALL

Une unité privée de fabrication de ballons de football, première du genre à l'échelle nationale, vient d'entrer en activité dans la commune de Ras El Oued (est de Bordj Bou-Arreridj), selon son propriétaire, Farid Ayadhi.

Réalisée dans le cadre des dispositifs de soutien de l'Etat, l'unité fabrique des ballons de haute qualité comparables à ceux des marques internationales, a précisé à l'APS M. Ayadhi, affirmant que les tests techniques effectués durant la phase d'essai ont montré que les ballons sont conformes aux critères requis pour la pratique du football. L'unité emploie sept travailleurs permanents et produit 200 ballons par jour, a précisé le jeune investisseur qui espère bénéficier de l'appui des pouvoirs publics pour développer son pro-

jet et générer davantage de postes d'emploi. Il a également espéré obtenir des facilités en matière d'approvisionnement en cuirs actuellement importés de Chine. Il souhaite exploiter du cuir fabriqué localement. L'unité a fourni des ballons à la direction de wilaya de la jeunesse et des sports et ambitionne de couvrir les besoins du marché national et d'exporter dans le cadre de la stratégie publique de réduction de la facture des importations et de diversification des exportations, a souligné son propriétaire. APS

ADRAR: EL-H'SSA OU "ZIMBO", UN PLAT PLUSIEURS FOIS SÉCULAIRE INDÉTRÔNABLE

Le potage "El-H'ssa" ou "Zimbo", soupe populaire qui occupe une bonne place dans le menu de la gastronomie de la région d'Adrar, s'impose comme mets plusieurs fois séculaire indétrônable de la table de Rama-dhan chez les familles de la région du Touat. Le Ramadhan est ainsi marqué par certaines coutumes qui refont surface en cette période, à l'instar de la réunion familiale autour du plat "El-H'ssa", potage préparé à base de semoule, appelé localement "Zimbo", et des viandes assaisonnées d'épices "spécial Ramadhan" d'une saveur hors pair, a expliqué Khalti Zohra, du vieux Ksar Ouled Ali, Adrar. S'agissant des préparatifs de ce mets, l'intervenante a expliqué le processus de préparation d'El H'ssa fait à base de semoule provenant des épis de blé tendre cultivé dans de petites parcelles irriguées par les eaux de foggaras pour être fauchés, une fois les épis formés par la réunion de graines, et mis en bottes pour griller sous un sable torride réchauffé par un feu de palmiers pour être, enfin, moulu et conservé pour la préparation du zimbo. Ce mets populaire, comme l'attestent de vieilles ménagères, tire sa notoriété de la qualité du blé utilisé, car irrigué directement de la foggara, que les familles des régions de Touat, Gourara et Tidikelt, s'emploient à "dénicher" eu égard à sa riche composition nutritive. Ce plat culinaire à base de blé, qui, une fois tamisé et assaisonné de condiments "El-Khetim", est considéré par les ménagères comme étant un "plat complet" car composé d'ingrédients forts et tonifiants d'un grand apport nutritif et qui, de surcroît, étanche la soif, selon les explications fournies par El-Hadja Zohra qui en vante les mérites. Selon l'intervenante, le plat d'El-H'ssa est devenu, par la force des choses, le mets incontournable et indétrônable de la table d'El-Iftar des familles adrarises qui s'emploient à renouer, à chaque Ramadhan, avec les regroupements familiaux pour partager ce plat et passer des moments agréables. R. R.

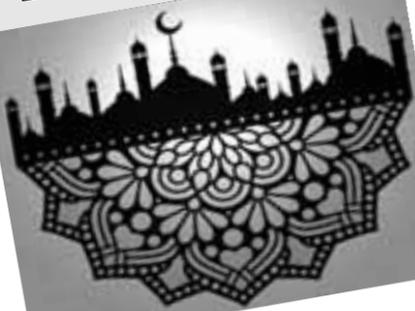


Le saviez-vous ?

L'Algérie dispose d'énormes variétés animales et végétales qui se répartissent au niveau des différents parcs protégés que compte le pays et dont les plus notable sont : le parc national de Belzma, le parc national de l'Ahaggar, le parc national de Chréa, le parc culturel du Tassili, le Jardin d'essai d'Alger, le parc national de Gouraya ainsi que le parc national du Djurdjura et enfin la réserve naturelle du lac des oiseaux d'El Taref.

L'espèce végétale est formée de plusieurs catégories dont 314 genres assez rares, 30 rares, 330 très rares et 600 endémiques, dont 64 se trouvent au Sahara. En tout, 226 espèces sont menacées d'extinction. L'Algérie compte 107 espèces de mammifères dont 47 sont protégées et 30 menacées de disparition. Elle dénombre aussi 336 oiseaux dont 107 sont protégés.

A LIRE
AVANT
LE F'TOUR



Le 6 juillet 969 Jawhar trace le dessin de la nouvelle ville et procède à la fondation sur 136 ha d'al-Qâhirah...

Dans l'an 959 il est nommé Vizir et commandant en chef de l'armée. La même année il entreprend et réussit la conquête de nombreuses provinces du Maghreb.

UN GÉNÉRAL MUSULMAN TRÈS PARTICULIER

Jawhar al-Siqilli



Jawhar al-Siqilli (Sicile, 911 - Le Caire, 28 janvier 992). C'est le général sicilien qui établit le plus grand empire fatimide de l'histoire en conquérant tout le nord Afrique, l'Égypte et la Syrie. Il a aussi fondé la ville de al-Qâhirah (Le Caire) et la grande mosquée de al-Azhar, qui est la seconde plus vieille université du monde.

Libéré en 953

En 953, Jawhar est libéré par l'émir al-Mu'izz, qui cette année succéda à son prédécesseur al-Mansûr, et bientôt il prit de l'importance. Il est nommé secrétaire d'al-Mu'izz. Jawhar à la tête de l'armée Fatimides composé par les Maghraouas et Kutama prendra M'Sila. Il essayera de pénétrer au Maghreb Al Aqsa. Pendant son chemin, il rencontre Yala Ibn Mohamed chef des Banou Ifren pour parler. Yala Ibn Mohamed se met au côté des Fatimides. Mais, après Jawhar ordonne à ses soldats de tuer Yala Ibn Mohamed. Les Béni Ifren ripostent contre cette décision. Par la suite, la guerre éclate entre les B. Ifren et les Fatimides.

Dans l'an 959 il est nommé Vizir et commandant en chef de l'armée. La même année il entreprend et réussit la conquête de nombreuses provinces du Maghreb. Il résida là et gouverna le

pays pendant des années. Il y a un village qui s'appelle Ain Djohra situé dans la commune de ain sebt, daira de beni aziz, wilaya de setif : les récits dites que Jawhar habite un certain temps dans cette village.

Chargé de conquérir l'Égypte

Après une longue convalescence, au mois de février de l'an 969 Jawhar, qui était désormais considéré irremplaçable par l'émir al-Mu'izz est chargé de conquérir l'Égypte. Un peu plus tard il prendra la ville d'Alexandrie sans grands problèmes, et il se dirige vers la

ville de Fostat qui immédiatement donne sa reddition.

Le même jour de la conquête, le 6 juillet 969 Jawhar trace le dessin de la nouvelle ville et procède à la fondation, sur 136 ha, d'al-Qâhirah (la moderne ville du Caire) et à la construction du son château (Qasaral). En 970 il commence la construction de la mosquée (et université théologique) al-Azhar de la nouvelle ville, centre de la propagande chiite sur l'Égypte. Il est généralement admis que ce sont les tribus de l'ancienne Algérie qui ont pris l'Égypte et construit le Caire et Al Azhar, deux phares du monde arabe et musulman à ce jour !

RAMA

Les grande



L'arrivée à Cordoue du prin

LA GRAN DE

La Grande mosquée de Paris demeure, près de cent années après sa construction, le symbole de l'islam en France. C'est un bel édifice architectural incontournable pour la très importante communauté musulmane de la France métropolitaine. Son minaret, qui culmine à 33 mètres de hauteur, peut porter à croire que la religion musulmane a été vigoureusement et durablement planté au cœur de Paris. Mosquée-mère de tous les lieux de culte musulman, la Grande mosquée de Paris est inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et a reçu le label « Patrimoine du XXe siècle ».

La France a fait construire cette mosquée en hommage aux musulmans et « aux Algériens morts pour la France ». « En 1920, la France compte 25 millions de sujets musulmans,

dont 30
1914-19
tombés
décide a
d'encou
partielle
Paris, d'
avec mo





Dormir moins bête...

Les oiseaux intéressent les hommes depuis très longtemps, les peintures d'oiseaux des hommes de l'âge de pierre en sont peut-être le plus vieux témoignage.

Ils étaient une importante source de nourriture pour les humains puisqu'on a découvert des os de plus de 80 espèces d'oiseaux comme restes de leur repas. Les cultures humaines de toutes les parties du monde disposent de vocabulaires riches concernant leur vie et bon nombre de noms d'oiseaux sont clairement issus d'onomatopées, comme le coucou.



9

DANESQUES

Les métropoles de l'islam : Seville, Ishbiliya



Quelques mois à peine après le débarquement des troupes musulmanes dans la péninsule ibérique en avril 711, Moussa Ibn Noçair parvient à conquérir Séville (en arabe : Ishbiliya) La ville occupe le cœur de l'activité politique d'Al-Andalus avant que la capitale ne se fixe définitivement à Cordoue. Les premiers temps de l'Islam à Séville sont bénéfiques. La ville retrouve assez rapidement sa prospérité passée par la mise en valeur des campagnes alentour et le retour en grâce des Juifs, persécutés par les Wisigoths.

L'arrivée à Cordoue du prince Abd al-Rahman Ier, qui fonde l'émirat omeyyade en 756, marque le début d'une longue période de révoltes vis-à-vis du pouvoir central. Les entreprises successives de rébellion seront à chaque fois étouffées par les troupes émiraies, de manière

plus ou moins violente. Ces soulèvements réguliers sont néanmoins le signe de la difficulté pour le pouvoir cordouan d'imposer correctement son autorité. La première grande construction entreprise, dans une cité qui se développe à un rythme soutenu, est celle de la grande mosquée, à partir de 829-830, à l'emplacement actuel de l'église du Salvador. Cette époque est également marquée par les incursions dévastatrices et répétées des Vikings, qui pénètrent jusqu'à Séville par le Guadalquivir.

L'arrivée sur le trône d'Abd al-Rahman III en 912 signe le retour en force de Séville dans le giron cordouan. La fermeté de l'émir, auto-proclamé calife en 929, permet d'affermir le pouvoir des omeyyades dans la ville, dont les velléités rebelles sont matées, et les

murailles abattues en guise de châtiement.

Face au danger que représentent les troupes d'Alphonse VI de Castille après la prise de Tolède en 1085, Abbad III al-Mutamid décide de faire appel au calife almoravide Youssef Ibn Tachfin pour éradiquer la menace chrétienne. Après les Almoravides, les Almohades débarquent à Séville, en 1147. Séville, qui est prise par ces derniers cette même année, connaît un second âge d'or.

La décomposition progressive du pouvoir almohade suite à la Bataille de Las Navas de Tolosa en 1212 sonne le début du déclin de la présence musulmane à Séville, qui finit par être libérée par Ferdinand III de Castille en 1248 après 18 mois de siège et d'offensives tant terrestres que fluviales.

ce Abd al-Rahman Ier, qui fonde l'émirat omeyyade en 756, marque le début d'une longue période de révoltes...

DE MOSQUÉE PARIS

0 000 ont combattu en 918 et dont 100 000 sont pour sa défense. Elle alors, en reconnaissance, arager et de financer ement la construction à un Institut musulman, osquée, bibliothèque,

salles de conférence, etc. qui en ferait « une maison de l'islam » dans la capitale et une « vitrine de l'islam français » : un ensemble indissociablement cultuel et culturel. La Mosquée fut inaugurée solennellement en 1926.



LA RÉFÉRENCE EN LANGUE ARABE ÉTAIT DE SOURCE MAGHRÉBINE

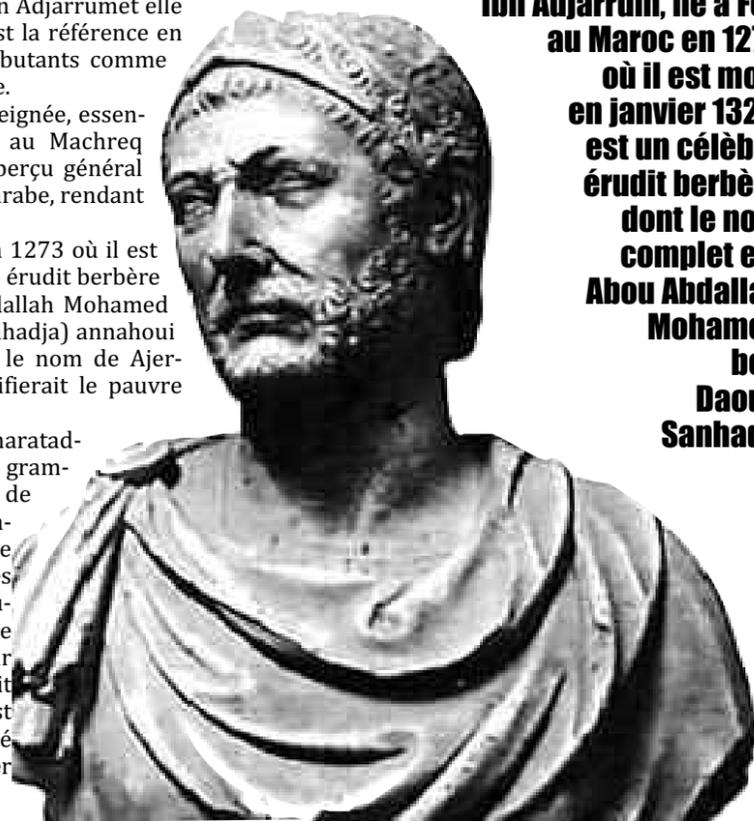
« AJERROUMIA »

C'est l'unique œuvre connue de Ibn Adjarrum elle n'est pas des moindres puisque c'est la référence en matière de grammaire pour les débutants comme pour les maîtrisants en langue arabe.

C'est l'œuvre la plus diffusée et enseignée, essentiellement, paradoxalement aussi, au Machreq arabe, son Ajerroumia donne un aperçu général mais clair et facile de la grammaire arabe, rendant cette science accessible à tous.

Ibn Adjarrum, né à Fès au Maroc en 1273 où il est mort en janvier 1323, est un célèbre érudit berbère dont le nom complet est Abou Abdallah Mohamed ben Daoud Sanhadji (de la tribu Sanhadja) annahoui (le grammairien) plus connu sous le nom de Ajerroum qui, en langue berbère, signifierait le pauvre soufi selon certains oulémas.

Selon Ibn al Imad, auteur de Chadharatad-dhahab (les pépites d'or): "brillant grammairien, connaisseur du Coran, avec de grandes connaissances en mathématiques et en littérature...auteur de plusieurs livres ainsi que des poèmes, d'études (arajiz)...il était selon beaucoup un homme intègre d'une grande vertu et les ouléma en veulent pour témoin le fait que saAjerroumia soit la référence en son domaine. Il est mort à Fès en janvier 1323, enterré selon certains près de la porte de fer de cette même ville.



Ibn Adjarrum, né à Fès au Maroc en 1273 où il est mort en janvier 1323, est un célèbre érudit berbère dont le nom complet est Abou Abdallah Mohamed ben Daoud Sanhadji

SAHARA OCCIDENTAL: LA 47E CONFÉRENCE DE L'EUCOCO SE TIENDRA À TOLÈDE EN ESPAGNE

La 47e édition de la conférence de la Coordination européenne pour la solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco) se tiendra cette année à Tolède en Espagne, a fait savoir, jeudi, la coordination.

"Lors de la réunion de la Coordination européenne de solidarité avec le peuple sahraoui, il a été convenu que la prochaine édition de l'Eucoco se tiendrait à Tolède en Espagne", a tweeté la coordination.

"La Coordination d'Etat des associations solidaires avec le Sahara occidental (CEAS) et l'Association de la ville de Tolède seront à la hauteur. Une année de travail passionnant" s'annonce, a, en outre, écrit l'Eucoco. Tolède remplacera ainsi la ville espagnole de Saragosse, choisie en décembre dernier par l'Eucoco au terme de la tenue des travaux de sa 46e édition à Berlin en Allemagne.

Cette conférence annuelle, organisée depuis 1975 dans différentes villes européennes, est considérée comme la plus importante manifestation internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, où des centaines de militants portent leur soutien chaque année à la cause sahraouie et au droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination.

LIBYE

LES RAISONS DU DÉPLOIEMENT SÉCURITAIRE ET MILITAIRE LIBYEN LE LONG DES FRONTIÈRES AVEC LA TUNISIE

Le président de l'observatoire tunisien des droits de l'homme, Mustapha Abdelkebir, a annoncé que les patrouilles sécuritaires et militaires libyennes qui ont été déployées, ces derniers jours le long des frontières avec la Tunisie, entre Ras Jedi et Dhehiba, étaient, auparavant stationnées à ces endroits, jusqu'à 2012, quand l'armée libyenne a été dissoute. Et maintenant leur redéploiement n'est que retour à la situation normale.

Abdelkebir a ajouté que ce déploiement est bénéfique pour la Tunisie, car il va permettre le contrôle des frontières et de lutter contre la contrebande et la migration clandestine. L'a précisé que ce déploiement n'a rien à voir avec la polémique suscitée dernièrement par les déclarations du président Kaïs Saïed, en rapport avec des droits de la Tunisie sur des parts de la production pétrolière en Libye.

R. I.

Le conseil d'administration du FMI approuve un financement d'urgence de 80 millions de dollars en faveur du Burkina Faso

L'insécurité alimentaire au Burkina Faso s'est considérablement accentuée en raison de la détérioration de la situation sécuritaire, qui a entraîné le déplacement d'environ 2 millions de personnes ; d'événements climatiques défavorables ; de perturbations des chaînes d'approvisionnement à la suite de la pandémie de COVID-19...

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé aujourd'hui un décaissement de 80,7 millions de dollars (60,2 millions de DTS, soit 50 % de la quote-part du Burkina Faso au FMI) au titre du guichet « chocs alimentaires » de la facilité de crédit rapide (FCR). Ce financement d'urgence au titre du guichet « chocs alimentaires » aidera le Burkina Faso à répondre aux besoins urgents de financement de sa balance des paiements liés à la crise alimentaire mondiale et à atténuer les répercussions du choc alimentaire sur les groupes les plus vulnérables. La détérioration de la situation sécuritaire, l'incertitude politique et la hausse des prix des denrées alimentaires due à la guerre de la Russie en Ukraine ont perturbé le redressement économique de l'après-COVID, ce qui pèse sur le budget et aggrave la crise alimentaire. La reprise économique en 2023 sera tributaire des conditions de financement, de la situation sécuritaire ainsi que des efforts déployés pour mobiliser les recettes intérieures afin de couvrir les dépenses publiques prioritaires et d'assurer la viabilité de la dette publique. Washington, DC. Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé aujourd'hui un décaissement de 80,7 millions de dollars (60,2 millions de DTS) au titre du guichet « chocs alimentaires » de la Facilité de crédit rapide pour aider le



Burkina Faso à répondre aux besoins urgents de la balance des paiements liés à la crise alimentaire mondiale. L'insécurité alimentaire au Burkina Faso s'est considérablement accentuée en raison de la détérioration de la situation sécuritaire, qui a entraîné le déplacement d'environ 2 millions de personnes ; d'événements climatiques défavorables ; de perturbations des chaînes d'approvisionnement à la suite de la pandémie de COVID-19 ; de la guerre de la Russie en Ukraine ; et de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et d'intrants agricoles tels que les engrais et les semences. C'est ainsi qu'environ 16 % de la population se trouve en situation d'insécurité alimentaire aigüe. Les autorités font également face à de graves difficultés macroéconomiques. Les

amortisseurs extérieurs et budgétaires se sont considérablement érodés en 2022 : le déficit du solde des transactions courantes a atteint 5,2 % du PIB et le déficit budgétaire global s'est creusé à 10,3 % du PIB. Ces deux détériorations ont pour origine des chocs exogènes qui persistent et se chevauchent, en particulier la volatilité de l'environnement politique, la fragilité et la détérioration des conditions sécuritaires, la guerre en Ukraine et les perturbations des chaînes d'approvisionnement internationales à la suite de la pandémie. La conjugaison de tous ces chocs a porté préjudice à l'activité économique au Burkina Faso, où la croissance du PIB a ralenti de 6,9 % du PIB en 2021 à 2,5 % en 2022, et où les déséquilibres macroéconomiques se sont aggravés. À la suite des délibé-

rations du conseil d'administration, M. Kenji Okamura, directeur général adjoint et président par intérim, a fait la déclaration suivante : « Le Burkina Faso a été frappé par plusieurs chocs, notamment la détérioration des conditions sécuritaires, des événements climatiques défavorables et la guerre de la Russie en Ukraine, qui a entraîné une hausse des prix de l'énergie et des intrants agricoles et réduit l'accès à la nourriture pour les ménages pauvres. L'aide financière d'urgence au titre du guichet « chocs alimentaires » de la FCR (FCR-FSW) aiderait à répondre aux besoins urgents de la balance des paiements et à atténuer l'impact de la crise alimentaire sur les groupes les plus vulnérables.

In Département de la communication du FMI

ESPAGNE:

un parti réaffirme son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le parti de la Coalition canarienne a souligné la nécessité de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, réaffirmant son engagement à continuer à défendre la juste cause sahraouie. Lors d'un rassemblement électoral aux îles Canaries, les représentants du parti

ont souligné la "nécessité de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance". La formation politique, en lice pour les élections régionales et générales, a promis de "continuer à défendre la juste cause du peuple sahraoui, dénoncer toutes les mesures négatives prises par

le gouvernement espagnol (envers la question) et soutenir les efforts des partenaires espagnols qui se veulent un accompagnement de la légalité internationale et du droit international".

Le parti a également rappelé la responsabilité historique de l'Espagne envers la question du Sahara occidental "qui doit être positive s'agissant du règlement du conflit et non en prenant des décisions et en entamant des pourparlers suspects, contraires à la légalité internationale". La formation politique encourage en outre l'Espagne à "jouer son rôle correctement du point de vue historique et politique, loin de la trahison et l'exploitation de la cause sahraouie dans la surenchère, l'extorsion et le marchandage, vu que l'exploitation de cette question de décolonisation de la sorte ne réussira pas et ne sera qu'un scandale moral que l'histoire retiendra".

I.M./Agences

DANS LE CADRE D'UNE MISSION DE L'UE

L'Allemagne envisage de déployer des troupes au Niger

Le gouvernement se serait prononcé en ce sens mercredi, selon des sources relayées par des agences de presse. Cette présence se ferait en parallèle du retrait définitif du Mali.

L'Allemagne a l'intention de déployer jusqu'à 60 soldats, dans le cadre d'une opération de l'UE, destinée à soutenir le gouvernement de Niamey dans le ren-

forcement de ses forces militaires. La décision finale revient, comme toujours à Berlin, au Parlement, qui pourrait se prononcer fin avril.

L'UE avait décidé en décembre de mettre en place une mission militaire de trois ans au Niger. Dans un premier temps, de 50 à 100 soldats européens sont prévus, puis jusqu'à 300. L'armée

allemande a formé les forces spéciales du Niger entre 2018 et 2022, déployant pour cela quelque 150 hommes, avant de mettre fin à cette mission l'an passé. Un millier de soldats allemands sont par ailleurs toujours basés au Mali. En fin d'année dernière, Berlin a décidé leur retrait d'ici un an-

I.M./Agences

La wilaya d'Alger fin prête pour accueillir la prochaine édition des Jeux arabes

"Après le grand succès du Sommet arabe qui s'est tenu en Algérie en novembre dernier, ainsi que la bonne organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2023, l'Algérie s'apprête à accueillir la prochaine édition des Jeux arabes du 5 au 15 juillet prochain"...

Le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, a affirmé jeudi 30 mars, que la wilaya d'Alger est prête pour accueillir la prochaine édition des Jeux arabes, prévus du 5 au 15 juillet prochain, soulignant la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour la réussite de cet événement sportif. S'exprimant lors de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), M. Rabhi a assuré que la wilaya d'Alger est "fin prête pour faire de cette manifestation sportive arabe une réussite, en tenant compte de tous les aspects organisationnels, dont les services de la wilaya mobiliseront tous les moyens humains et matériels nécessaires". "Après le grand succès du Sommet arabe qui s'est tenu en Algérie en novembre dernier, ainsi que la bonne organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2023, l'Algérie s'apprête à accueillir la prochaine édition des Jeux arabes du 5 au 15 juillet prochain", a-t-il soutenu, relevant



que cette manifestation sportive arabe verra la participation de "plus de 3.500 athlètes masculins et féminins issus de 22 pays arabes dans 21 disciplines sportives". A cette occasion, M. Rabhi a mis l'accent sur la nécessité de "conjuguer tous les efforts pour mettre en exergue la capacité de l'Algérie nouvelle à abriter les plus grands foras et manifestations dans divers domaines", d'autant que la date de ces jeux

"coïncide avec la clôture des festivités de la célébration du 60^e anniversaire de la Fête de l'Indépendance, lancées le 5 juillet 2022". Il a également rappelé l'arrivée d'une commission représentant la Confédération africaine de football (CAF) dans la wilaya d'Alger pour inspecter les installations sportives devant accueillir la Coupe d'Afrique des Nations 2025 (CAN-2025). Cette commission a

inspecté la disponibilité du stade Nelson-Mandela à Baraki et les moyens importants du stade de Douéra, qui entrera en exploitation au cours des prochains mois, outre la disponibilité de tous les établissements et infrastructures hôtelières de la capitale du pays, en prévision de cet événement continental de football que l'Algérie a l'honneur d'organiser, ajoute le wali.

APS

LIGUE 1

MBAPPÉ DE LOIN LE MIEUX PAYÉ, À 6 MILLIONS D'EUROS BRUTS PAR MOIS

Kylian Mbappé est largement le plus gros salaire de la Ligue 1, et un des sportifs les mieux payés du monde, à 6 millions d'euros bruts mensuels, selon le classement du quotidien L'Équipe. Le champion du monde 2018 est accompagné sur le podium par ses coéquipiers du Paris Saint-Germain Neymar (3,675 M EUR) et Lionel Messi (3,375 M EUR). D'ailleurs le club champion de France truste les dix premières places du classement établi chaque printemps par les journalistes de L'Équipe. Le salaire moyen brut mensuel du PSG dépasse le million d'euros (1,017 M EUR), selon leurs estimations. Les deux seuls joueurs hors PSG des 16 premiers salaires du Championnat de France sont le Monégasque Wissam Ben Yedder (650.000 euros) et le Marseillais Jordan Veretout (550.000 euros).

L'OM place sept autres joueurs parmi les trente premières paies de L1, d'Alexis Sanchez à Mattéo Guendouzi.

R.S.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE HANDISPORT

Sid Ahmed Elasri élu nouveau président

Sid Ahmed Elasri a été élu président de la Fédération algérienne handisport (FAH) lors des travaux de l'Assemblée générale électorale, tenus jeudi dernier au Centre de préparation des équipes nationales à Souidania (Alger). Le président et sa liste composée de douze membres et un suppléant, selon le mode de scrutin mentionné dans les statuts de la Fédération algérienne handisport (FAH), a reçu 28 voix favorables et une voix contre, lors des élections auxquelles ont pris part 33 membres dont 29 voix délibératives. Ancien président de la FAH durant le mandat 2008-2012 et ancien joueur handibasket, Elasri revient ainsi à la tête de l'instance fédérale, en remplacement de Slimane Maachou dont les bilans moral et financier de l'année 2022 ont été rejetés lors des travaux de l'AG ordinaire, tenus le 11 mars dernier. «Tout d'abord, je remercie les membres de notre assemblée qui m'ont fait une nouvelle fois confian-

ce pour présider la fédération, une maison que je connais très bien pour l'avoir déjà dirigée durant le mandat paralympique (2008-2012) », a déclaré Elasri à l'APS, se disant être investi d'une mission difficile pour « assainir la situation et réaliser beaucoup d'ici la fin du mandat ». La mission du nouveau bureau fédéral débutera officiellement après les passations de consignes avec l'ancien président de la FAH. Par la suite, une rencontre devra réunir le nouveau président et son équipe, durant la semaine prochaine pour la répartition des tâches et entamer la mission qui les attend, avec en point de mire, la poursuite de la préparation des athlètes internationaux aux prochaines échéances internationales dont les Jeux paralympiques, prévus à Paris en 2024. Mais il sera aussi question de poursuivre les différents championnats et activités de la fédération, et en parallèle tenir des réunions avec les acteurs du mouve-

ment sportif handisport, afin de cerner les vrais problèmes et trouver les solutions qui s'imposent.

LE NOUVEAU BUREAU FÉDÉRAL DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE HANDISPORT :

Président : Sid Ahmed Elasri. Membres: Chebib Fayçal (club Nacéra Nounou), Abdelkader Soltani (Ligue de Bordj Bou Arréridj), Lahlou Oukaci (Ligue de Béjaïa), Lachkhab Bachir (Ligue de Khenchela), Kara Mustapha Abelhafid (Club de Nasr Mostaganem), Nitedj Abou Adel (Club Med Boudiaf Oran), Keddabi Abdelaziz (Ligue de Djelfa), Rezak Kouider (Ligue de Boumerdès), Bouseba Kamel (Club Ansar Sétif), Benatta Aboubakr (Club Ami Abdelkader), Touami Rachid (Ligue de Béchar) et Benhalou Sid Ahmed (Ligue de Mostaganem). Suppléant: Khenzani Khaled (Ligue de Biskra).

APS

COUPE DU MONDE U-20 L'ARGENTINE SE PORTE CANDIDATE À L'ORGANISATION DU TOURNOI

La Fédération argentine de football (AFA) s'est officiellement portée candidate à l'organisation de la Coupe du Monde U-20 de la FIFA 2023, suite au retrait des droits d'organisation à l'Indonésie, a annoncé le président de l'instance internationale. « D'autres pays ont fait part de leur intérêt, mais si l'on s'en tient aux propositions officielles et aux garanties gouvernementales, je crois que l'Argentine se trouve en pole position », a déclaré le président Infantino lors d'une conférence de presse tenue à la veille du congrès de la CONMEBOL à Asuncion (Paraguay). « La décision sera probablement prise dans les deux ou trois prochains jours. Nous devons agir rapidement car la Coupe du Monde U-20 débute le 20 mai, c'est-à-dire dans très peu de temps. Tout le monde sait la place qu'occupe le football en Argentine, je suis certain que le pays serait capable d'organiser un tournoi de cette importance. » a-t-il ajouté. M. Infantino a confié que le président de l'AFA Claudio Tapia, le ministre des Sports et du Tourisme et le ministre du Commerce avaient apporté « les garanties nécessaires » afin de soutenir cette candidature « solide », qui lui a été remise par le président de la CONMEBOL Alejandro Dominguez en personne. « La proposition de l'AFA sera envoyée au bureau du Conseil de la FIFA, qui décidera en dernier ressort de l'identité du pays hôte de la Coupe du Monde U-20 », a expliqué le président de la FIFA. Pour rappel, l'Afrique sera représentée au mondial des moins de 23 ans par le Sénégal, la Gambie, le Nigeria et la Tunisie.

CAF

LA CAN 2023 DU 13 JANVIER AU 11 FÉVRIER 2024

La Coupe d'Afrique des Nations Côte d'Ivoire 2023, aura lieu du 13 janvier au 11 février de l'année prochaine, a annoncé, jeudi, 30 mars, la Confédération africaine de football (CAF). Le match d'ouverture aura lieu le samedi 13 janvier 2024 au stade Alassane Ouattara d'Ebimpe, à Abidjan, et la finale le 11 février, précise la même source. Il s'agira de la 34^e édition du tournoi, qui revient en Côte d'Ivoire pour la deuxième fois après 1984, où le Cameroun avait remporté la compétition pour la première fois. Les éliminatoires de la CAN 2023 approchent de leur terme, et la route vers la Côte d'Ivoire se dessine peu à peu. Le monde entier se prépare au plus grand spectacle de football d'Afrique. A l'issue de la quatrième journée de qualification qui avait lieu le week-end dernier, quatre pays, dont l'Algérie, ont obtenu leur place pour le tournoi final, rejoignant ainsi le pays hôte, la Côte d'Ivoire. Le secrétaire général de la CAF, Véron Mosengo-Omba, a également confirmé que le tirage au sort officiel de la Coupe d'Afrique des Nations Côte d'Ivoire 2023 aura lieu en septembre prochain. La date et le lieu seront confirmés ultérieurement. Avec la croissance rapide de l'intérêt mondial pour les compétitions de la CAF enregistrée au cours des derniers mois, la CAF prévoit des audiences télévisées mondiales et des affluences record dans les stades pour l'édition de l'année prochaine de sa compétition phare, un événement considéré comme le plus important d'Afrique, estime l'instance africaine.

R.S.

"LA FEMME ALGÉRIENNE, LE SOLDAT INCONNU"

Un ouvrage sur le rôle de la femme dans la résistance et la lutte contre le colonisateur français

Le nouvel ouvrage "La femme algérienne, le soldat inconnu", publication récente du Centre national de documentation, de presse, d'images et d'information (CNDPI), met en lumière le rôle majeur de la femme algérienne à travers l'histoire, notamment dans la résistance et la lutte contre le colonisateur français.

À travers des images d'archives et des textes, le livre retrace la lutte de la femme algérienne à travers l'histoire, notamment contre le colonisateur français, mettant en exergue son rôle primordial dans la préservation des traditions et coutumes ainsi que de l'identité nationale musulmane. L'ouvrage évoque principalement le rôle pionnier des femmes algériennes dans la résistance face au colonialisme français durant la guerre de libération, devenues le symbole de la femme libre et fière. Ces Moudjahidate, Fidaiyate, Mousabilate et militantes ont fait entendre leur voix au monde entier, s'élevant en modèle pour toutes les femmes du monde. Le livre s'intéresse également à la participation de la



femme combattante aux côtés de l'homme à la lutte contre le colonisateur, son apport et sa contribution à la guerre de libération nationale, notamment à travers la collecte de fonds et d'informations, l'assistance des malades et des blessés de guer-

re, la participation à la lutte armée et sa résistance dans les geôles et prisons coloniales face à toutes formes de torture et aux sévices endurés. Djamila Boupacha, Hassiba Ben Bouali, Djamila Bouhired, Zohra Drif, Djamila Bouaza, Meriem

Bouatoura, pour ne citer que celles-ci parmi les héroïnes de notre patrie, connues pour leur parcours militant exceptionnel en Algérie comme à l'étranger et leur exploit inégalé qui restera gravé en lettres d'or dans la mémoire collective de la nation.

Le livre qui renferme des biographies express de ces héroïnes, accompagnées de leurs photos et témoignages, revient sur les sacrifices de combattantes étrangères d'origine européenne qui ont voué leur vie à la cause algérienne, à l'image de Jacqueline Guerroudj et Annie Steiner.

Il s'agit, en fait, d'un document historique vivant sur lequel l'on peut se référer dans l'écriture de l'histoire de l'Algérie, d'autant plus que la majorité des femmes combattantes n'avaient pas eu l'occasion de livrer leurs témoignages. Ce livre se veut, somme toute, un hommage à ces femmes et une reconnaissance à leur juste valeur.

L'ouvrage met en lumière ces Algériennes qui ont consacré leur vie à préserver l'identité nationale et à perpétuer les valeurs et les traditions des Algériens, ces Algériennes qui ont su maintenir vivace le sentiment d'appartenance à la patrie et le transmettre aux autres générations.

"La femme algérienne, le soldat inconnu", cette publication de 159 pages, a été réalisée à partir d'une collection de documents et de photos en noir et blanc, extraits des archives du Centre national de documentation, de presse, d'images et d'information, à l'occasion du soixantième anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale **I.M.A./Aps**

ANNABA

Festival national de la musique citadine : Malouf et Haouzi à l'honneur

Le 16^e Festival national de la musique et de la chanson citadine d'Annaba a été ouvert jeudi soir, par l'exécution de chants authentiques du Malouf et du Haouzi. L'ouverture du festival a été faite en présence d'un public nombreux composé de mélomanes et de familles. Le représentant du ministère de la Culture et des Arts, Said Hamoudi, a prononcé une allocution dans laquelle il a mis l'accent sur la richesse du patrimoine musical algérien, soulignant que de telles rencontres consolident l'importance de l'acte culturel et encouragent la créativité dans ses diverses formes. L'artiste Leila Borsali a ouvert la soirée en interprétant des chants Haouzi "Ana libghit" et "Habib el Kalb", avant de surprendre les spectateurs par un inattendu duo avec Kamel Bennani, alternant le Malouf et le Haouzi. Kamel Bennani s'est produit également avec l'orchestre "Dar El Andalous" d'Annaba, il a interprété "Ya bahi el djamel", et "Ana lemdellel" vive-

ment applaudis et salués par des youyous. Les élèves de l'école communale de musique et de danse classique "Hassan El Annabi" ont pris part à l'ouverture du festival. Ils ont présenté un spectacle "Aars annabi" montrant le patrimoine algérien. Pas moins de 21 artistes et associations de plusieurs wilaya du pays sont au programme du 16^e Festival national de la musique et de la chanson citadine, dont Lyès Ksentini, Manal Gherbi et Noria, représentant les genres Malouf, Haouzi, Chaabi et Kabyle. Le festival prévu pour six jours, a programmé également des rencontres de formation sur la musique andalouse et les instruments de la musique citadine. Organisée par le commissariat du festival et le ministère de la Culture et des Arts, cette manifestation, supervisée par la Direction de la culture et des arts d'Annaba, se tient au Théâtre régional Azzedine-Medjoubi. **I.M./Aps**

LE THÉÂTRE

Manel Gherbi charme le public

La talentueuse Manel Gherbi a animé, jeudi à Alger, une soirée musicale intitulée "Brises printanières" durant laquelle elle a gratifié un public conquis de chansons puisées du patrimoine andalou et haouzi et du Madih empreint de spiritualité, agrémentées d'extraits de la musique chaâbi. Sous les ovations et applaudissements du public, l'artiste Manel Gherbi, à la voix mélodieuse et enchan-

teresse, a interprété durant plus de deux heures sur la scène du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, une sélection de chansons du style haouzi, suivie de quelques chefs-d'œuvre de la chanson chaâbi, avant de clôturer sa prestation par des chants du Madih. Une partie de cette soirée a été animée par la jeune et talentueuse comédienne "Yamna" qui a dépeint, avec

humour, le quotidien des Algériens durant le mois sacré de Ramadhan. A cette occasion, Manel Gherbi a dévoilé le programme de sa tournée artistique durant le mois de Ramadhan, avec au total 7 soirées prévues dans plusieurs wilayas, outre la préparation d'un nouvel album et sa participation, prochainement, à une série télévisée réalisée par Abdelkrim Bahloul. **I.M.**

TIZI-OUZOU

La pièce "SIN-ENNI" enchante le public du TRTO

Pour la quatrième soirée ramadhaneuse, le Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou (TRTO), a enchanté son public avec une représentation de la pièce "SIN-ENNI" (Ces deux-là), de la coopérative théâtrale Machahu, d'Iferhounene. La pièce, une tragi-comédie existentielle du célèbre dramaturge Mohia, (une adaptation de « Les émigrés » de l'écrivain polonais Slawomir Mrozek), est mise en scène par Sadek Yousfi et est campée par un duo de comédiens, Yalali Mohand Ouidir et Rahmouni Ouzien. Elle met en scène deux jeunes immi-

grés, un intellectuel et un ouvrier illettré, qui vivent ensemble dans une cave, dans une banlieue parisienne et qui devisent sur leur condition d'immigrés arrachés à leur environnement natal pour différentes raisons. Au fil de l'évolution de la trame de la pièce, l'intellectuel, écrivain en devenir, l'illettré rêvant d'un retour au bled, seront confrontés à l'impossibilité de leur cohabitation. Le spectacle, miné par une somme de contradictions, se termine par une scène où les 2 personnages s'apprentent à se suicider avec, chacun en tête,

ses soucis et ses aspirations. "La misère" de l'exil qui soulage des "maux" vécus au pays pour le migrant illettré, qui aura pour derniers mots "dis-leur que l'exil me soulage de tout". En off, en hommage au dramaturge Mohia et à l'universalité de son oeuvre, apparaît son portrait et une voix qui lance « la situation est grave, mais pas désespérée ». Un programme varié, théâtre pour enfants et adultes, concerts de chants avec le groupe Amzik, notamment, est concocté par le TRTO à l'occasion de ce mois de Ramadhan **I.M./Aps**



L'EXPRESSDZ

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**
E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook : L'EXPRESSDZ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF: 15 0000 16090 4080

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation d'étude suivante: Etude de protection et d'aménagement de la plage Ouest de Sidi Fredj sur 760ml
Les bureaux d'études intéressés par le présent avis et qui remplissent les conditions d'éligibilités du cahier des charges sont invitées à retirer le dossier à partir du premier jour de publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP auprès de la : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger (Bureau des marchés), sis au 125, Rue de Tripoli, Hussein Dey, Alger.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres n° »

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger, Bureau des marchés. Sis au, 125 de Rue Tripoli – Hussein Dey.

NB : Le soumissionnaire est tenu de se référer à la liste détaillée consignée dans le cahier des charges (instructions aux soumissionnaires)

La durée de préparation des offres est de Dix (10) jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou sur les quotidiens nationaux.

Le jour de dépôt des offres techniques et financières correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) mois à compter du dernier jour du délai de préparation des offres.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12h00.

Les entreprises sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers le jour même de la date de dépôt des offres à 13h00, au niveau de la : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger 125, Rue de Tripoli – Hussein Dey – Alger

L'EXPRESS DU 02/04/2023 ANEP : N° 2316008061



Sur page Facebook: L'EXPRESSDZ

L'EXPRESS

ELLE T'OFFRE LA COUPE DU MONDE FACE A LA FRANCE

L'ARGENTINE SUR LE TOIT DU MONDE

MESSI

Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
SERVICE CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE

NIF : 097507019069808
MISE EN DEMEURE N° 01

La Direction de l'Urbanisme ,de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Biskra Mis En Demeure : L' Entreprise NOUIS AMOR , Titulaire Du Contrat N° 15/2021 du 03/08/2021 relatif de projet : Quartier Menchi Commune De Biskra, Lot :

Voirie (Achevement) :

- De Notifier L'ordre Du Service De Démarrage.
- De Reprendre Toutes Les Dispositions Nécessaires Pour Rattraper Le Retard Enregistré.

Dans Un Délai de (72 Heures) Dès La Première Parution De La Présente Mise En Demeure Aux Quotidiens Nationaux.

Faute Par L'entreprise De Satisfaire à Ces Obligations , Il Lui Sera Fait Applications Des Mesures Coercitives Prévués Par La Réglementation En Vigueur.

L'EXPRESS DU 02/04/2023 ANEP : N° 2316008064

Partenariat Russie-Chine : en quoi est-il utile à l'Afrique ?

Le président Xi Jinping a effectué une visite historique en Fédération de Russie du 20 au 23 mars. Cette visite a été riche en événements et en symboles, qui seront analysés par les politologues pendant longtemps. Il est néanmoins clair aujourd'hui que cette visite a marqué le début d'une transformation profonde de l'ensemble du système des relations internationales, qui aura un impact direct sur le continent africain.

La structure même de la visite et la manière dont elle a été organisée montrent qu'elle a été conçue et réalisée par les deux parties exactement comme prévu : le dirigeant chinois est venu à Moscou pour sa première visite d'État depuis sa réélection ; son arrivée a été précédée d'un échange d'articles conceptuels par les dirigeants russes et chinois, dans lesquels ils ont essentiellement annoncé le début d'une nouvelle ère dans les relations internationales ; au cours de la visite, les parties ont échangé des déclarations importantes et ont montré un modèle de coopération entre les pays au XXI^e siècle.

Si nous résumons les déclarations des deux dirigeants, ils se sont prononcés à l'unisson en faveur de la construction d'un monde multipolaire fondé sur le respect des normes et des principes du droit international, en particulier ceux inscrits dans la Charte des Nations unies, et sur les principes de l'indivisibilité de la sécurité, des valeurs universelles reconnues, du bénéfice mutuel et d'un partenariat positif à long terme dans lequel les parties adhèrent à une forte tradition de dialogue continu et substantiel.

Les commentateurs occidentaux se sont concentrés sur la formulation simplifiée du dirigeant chinois, principalement en ce qui concerne le conflit en Ukraine, passant ainsi à côté de l'essentiel : la visite de Xi Jinping en pleine campagne russophobe en Occident et les tentatives de pression et de harcèlement sur la Russie, comme on

dit, pour l'isoler « sur toute la ligne », était en soi un défi au système de coordination de la politique étrangère que l'Occident a décidé d'imposer au monde.

Voyons maintenant ce que l'Occident collectif, qui se dit « plus uni que jamais », a à offrir au monde.

Premièrement. Ils cherchent effectivement à ramener le monde à un paradigme qui n'est même pas l'unipolarité, mais une structure de pensée et d'action totalement coloniale, cachée derrière des accusations d'impérialisme et d'agression russes. Cela signifie l'application sélective du droit international : Quod licet Jovi, non licet bovi (ce qui est permis à Jupiter ne l'est pas pour les vaches). La Yougoslavie a été bombardée en 1999 par les États-Unis et leurs alliés sous le prétexte d'une « intervention humanitaire » après avoir créé des « preuves » du massacre de civils à Srebrenica par les Serbes. Une stratégie similaire a été utilisée en Irak, que les États-Unis ont envahi avec leurs alliés sous prétexte que le régime de Saddam Hussein développait des armes biologiques. Il s'est avéré par la suite que rien de tout cela n'était vrai, mais le pays a été détruit. Le même plan a ensuite été mis en œuvre en Libye, mais cette fois au nom de la défense des droits de l'opposition. Il en va de même pour l'Ukraine : l'Occident y résout ses problèmes de sécurité en agrandissant sans cesse l'OTAN et en rapprochant ses capacités de guerre des frontières de la Russie, ignorant totalement les inquiétudes de Moscou, tout en attribuant l'agression à la partie russe, qui a osé défier les exigences de l'Occident. Pour cette raison, l'Occident a rejeté l'idée que la sécurité ne peut être divisée, déclarant que sa sécurité et celle de ses alliés passent en premier, tout en les traitant comme des vassaux n'ayant pas voix au chapitre.

La deuxième composante du modèle occidental-centré est la soumission totale de ceux qui se sont déclarés alliés aux intérêts de la superpuissance, notamment les États-Unis et les élites mondiales qui les soutiennent. Il n'y a pas de démocratie, il n'est pas permis à quiconque de défendre ses intérêts. Les efforts de l'Allemagne pour développer son économie au prix de ressources énergétiques russes bon marché en sont un exemple notable. Ils ont été froidement ignorés et les gazoducs russes ont tout simplement été détruits : achetez notre GNL trois fois plus cher et restez tranquilles ! En outre, une « guerre jusqu'à la victoire » en Ukraine est imposée à tous les alliés de l'Europe occidentale, qu'il s'agisse ou non de leurs intérêts nationaux. Poursuivons. Le concept occidental de démocratie n'est pas ouvert au débat, et

les différences entre les pays, les identités culturelles, les coutumes et les valeurs ne sont pas prises en compte. Tout le monde reçoit la même prescription, qui ne peut être modifiée – le cadre est unique et est déclaré être la plus grande réalisation de l'humanité. Toute divergence est passible de sanctions et de poursuites devant la Cour pénale internationale, qui établit de fait un code pénal universel qui, pour des raisons obscures, doit prévaloir sur le droit national. L'égalité des sexes doit s'accompagner de protections obligatoires des droits des minorités sexuelles. Pourquoi sexuelles ? Personne n'offre d'explication ; c'est tout simplement comme ça. Pourtant, comme l'expérience l'a montré, notamment en Ukraine, les droits des minorités nationales peuvent être écrasés en toute impunité, jusqu'à l'interdiction de la langue et de la culture nationales, l'expulsion du clergé du temple et l'effacement de la mémoire nationale.

Examinons maintenant les aspects économiques. Le discours occidental postule que si votre pays développe des institutions démocratiques au sens occidental du terme, il doit forcément se porter bien sur le plan économique. Et si ce n'est pas le cas ? Le FMI et la Banque mondiale se précipitent alors à votre secours. Mais il s'avère que ces prêts sont accordés à des taux d'intérêt élevés et ont un « effet de levier » relativement court, ce qui signifie que vous êtes tenu de rembourser la dette rapidement, et que si vous n'avez pas le temps, la dette ne sera pas nécessairement restructurée et ne sera certainement jamais effacée, mais de nouvelles conditions défavorables vous seront plutôt imposées. Tous ces prêts vous empêcheront de développer vos propres activités, mais ils maintiendront votre marché ouvert aux marchandises et aux capitaux occidentaux, ce qui maintiendra votre dépendance à l'égard des pays occidentaux dans d'autres domaines ainsi qu'en termes de technologie. Il est peu probable que quelqu'un développe une production de haute technologie dans votre pays ; au lieu de cela, ils seront préoccupés par la façon de pomper rapidement et à peu de frais vos ressources. L'Europe, qui s'est vue privée des ressources russes et qui cherche maintenant des alternatives, a désespérément besoin de ces ressources, en particulier de pétrole et de gaz. C'est pourquoi les Européens n'aspirent pas à construire des installations de transformation sur le sol africain, du moins pas des installations profitant aux Africains. Il en va de même pour la monnaie unique africaine. Le sort de Mouammar Kadhafi, qui voulait adopter le dinar-or pour l'en-

semble du continent, est très révélateur. Le meilleur modèle pour les pays occidentaux est la zone du franc CFA, dans laquelle 70% des finances de 14 États africains, principalement membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sont détenues par des banques françaises. Pourtant, chacun de ces pays ne peut retirer ces fonds qu'en théorie, puisqu'il n'y a pas de précédent.

On nous répondra peut-être que l'Occident reste le leader économique et technologique mondial, qu'il est l'émetteur, représenté par la Réserve fédérale américaine, de la principale monnaie mondiale, le dollar, qui est utilisé dans 42% des règlements, alors que le yuan n'est utilisé que dans 2% des transactions commerciales mondiales et que le PIB de la Russie ne représente que 2% du PIB mondial. Ces données sont toutefois trompeuses, car il est évident pour tout le monde que le modèle occidental de capitalisme financier est à bout de souffle, que le dollar est imprimé sans discernement au même rythme que dans certains pays africains et qu'il n'est soutenu que par la « parole d'honneur » de Washington (rappelez-vous quand George H. W. Bush a dit : « Lisez sur mes lèvres »), la dette nationale des États-Unis a dépassé le seuil insupportable des 30 000 milliards de dollars et les pays occidentaux consomment plus de 40% du PIB mondial, en produisant beaucoup moins de matières premières mais beaucoup plus de services financiers sous la forme de transactions purement spéculatives. Contrairement au yuan, qui est riche en biens à part entière produits dans l'Empire céleste, l'utilisation par la Russie de la monnaie chinoise (renminbi), qui a fait l'objet d'un accord lors de la visite du président Xi Jinping en Russie, la rend beaucoup plus attrayante pour les règlements internationaux, car Moscou est la source de 20% des hydrocarbures mondiaux et un producteur d'une gamme variée de biens militaires et civils.

Si l'on combine ce modèle bien rodé de partenariat égalitaire entre la Russie et la Chine avec la popularité croissante d'associations non occidentales telles que les BRICS, l'OCS et d'autres, il devient évident que le vent du changement mondial souffle et que l'on sait qui façonnera le monde à l'avenir.

L'Afrique est invitée à décider avec qui elle veut coopérer et dans quel monde elle veut vivre – un monde de diktat et de vol permanent ou un monde de coopération mutuellement bénéfique menant à la sécurité et au développement.

Par Oleg Pavlov
Réseau international - 30 mars 2023

BURKINA FASO :

LIMOGÉAGE DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES, DAVID KABRÉ

Le président de la transition du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a limogé vendredi soir, le Chef d'état-major général des armées, David Kabré, ainsi que le chef d'état-major de l'armée de terre, Adam Néré, selon des décrets lus à la télévision publique burkinabè (RTB).

Selon un premier décret, le colonel-major Célestin Simporé est désigné Chef d'état-major général des armées en remplacement du colonel-major David Kabré.

Le colonel Simporé était, jusque-là, à la tête du Commandement des Opérations du théâtre national (COTN).

Il sera secondé par le colonel Moussa Diallo, nommé par un deuxième décret, Chef d'état-major général adjoint des armées.

Le capitaine Ibrahim Traoré, a nommé, via un troisième décret, le colonel Théophile Nikiéma, Chef d'état-major de l'armée de terre. Il remplace à ce poste le colonel Adam Néré.

Les raisons de ces changements à la tête de l'armée burkinabè n'ont pas été communiquées par le capitaine Traoré. Par ailleurs, et dans une note rendue publique, ce vendredi, l'armée burkinabè a indiqué qu'elle a lancé des offensives contre les groupes armés terroristes dans plusieurs régions du pays. Elle dit avoir débuté une vaste opération contre le « Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans » (GSIM), un groupe armé terroriste, dans la zone de Nassoumbou dans le Sahel burkinabè.

AA / Ouagadougou /
Dramane Traoré

DANS LA DOULEUR, MAIS AVEC COURAGE ET ESPOIR

Cisjordanie occupée et Gaza commémorent la Journée de la Terre palestinienne

Le peuple palestinien a commémoré jeudi le 47^e anniversaire de la Journée de la Terre, célébrée le 30 mars de chaque année, en hommage à la lutte contre l'oppression des colons israéliens et à l'appel à la liberté, à la justice et à l'égalité. Quelques milliers de personnes ont manifesté jeudi dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et à Qods-Est occupées pour commémorer la Journée de la Terre, qui a été déclarée en souvenir des événements du 30 mars 1976, lorsque la population palestinienne s'est révoltée contre la décision de l'entité sioniste de confisquer de grandes quanti-

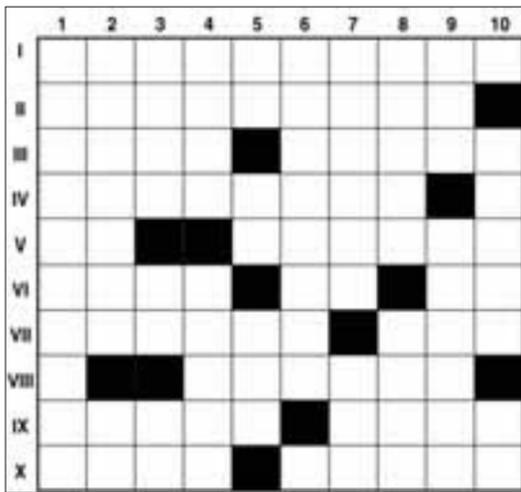
tés de terres palestiniennes. Selon des sources d'information, des centaines de Palestiniens ont défilé sur leurs terres près de la clôture, à l'est de la ville de Gaza, pour marquer la Journée de la Terre, en portant des drapeaux palestiniens et en scandant leur droit au retour sur leurs terres, garanti par la communauté internationale.

Les sources ont ajouté que l'armée israélienne a tiré de nombreuses balles réelles et des gaz lacrymogènes sur les manifestants. Des sources médicales ont déclaré que cinq Palestiniens ont été blessés, dont trois ont reçu des balles de l'armée israé-

lienne. Elles ont ajouté qu'au moins 100 Palestiniens souffraient des effets graves de l'inhalation de gaz lacrymogènes. La Journée de la Terre palestinienne fait référence aux événements de mars 1976, lorsque six citoyens palestiniens ont été tués et des centaines d'autres blessés par l'armée israélienne alors qu'ils manifestaient contre la confiscation par «Israël» de leurs terres dans la région de Galilée. Ce jour-là, les Palestiniens - appelés «Arabes de 48» - se sont déclarés partie prenante du peuple palestinien et de sa lutte.

Par AlAhed avec PressTV

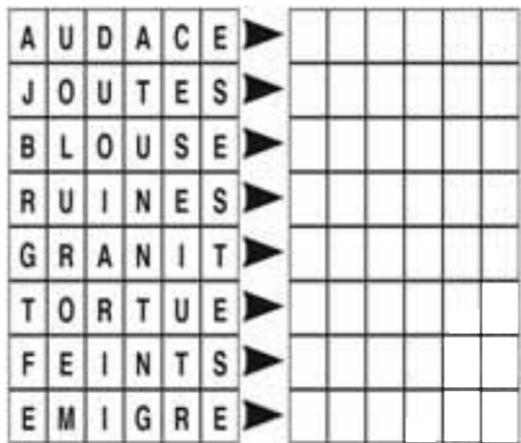
Mots Croisés



HORIZONTALEMENT
 I. Ils remontent la piste.
 II. Elle descend de la piste.
 III. Voie ferrée.
 Coup de foudre.
 IV. Beau soulier.
 V. Négation. Plutôt malin.
 VI. Déforme. Avant JésusChrist.
 A vu le jour.
 VII. Ne dure qu'une année. L'une des disciplines du biathlon.
 VIII. Ensemble de montagnes.
 IX. Fais une descente. Donnes un siège.
 X. Petit lutin. Montagnes russes.

VERTICALEMENT
 1. Vallée pour skieurs.
 2. Fuite. Ski de vitesse.
 3. Non religieux. Sur une borne. Conifère.
 4. Prénom d'une grande dame du jazz. Ainsi que doit l'être une piste de ski bien préparée.
 5. Côtée en Bourse. Initiales républicaines. Pas en forme.
 6. Imprévu.
 7. Massif alpin. Fait fondre la neige.
 8. Pays africain. Fin de partie au flipper.
 9. Electro-encéphalogramme. Harmonisa.
 10. Canardé pour son duvet. Haut de gamme.

KAZANANAS

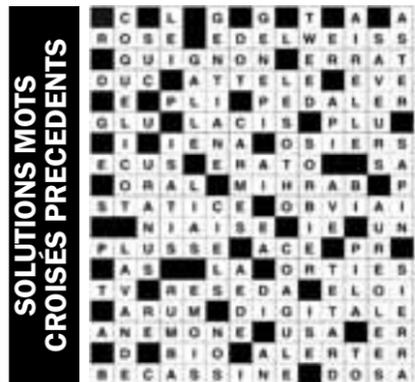
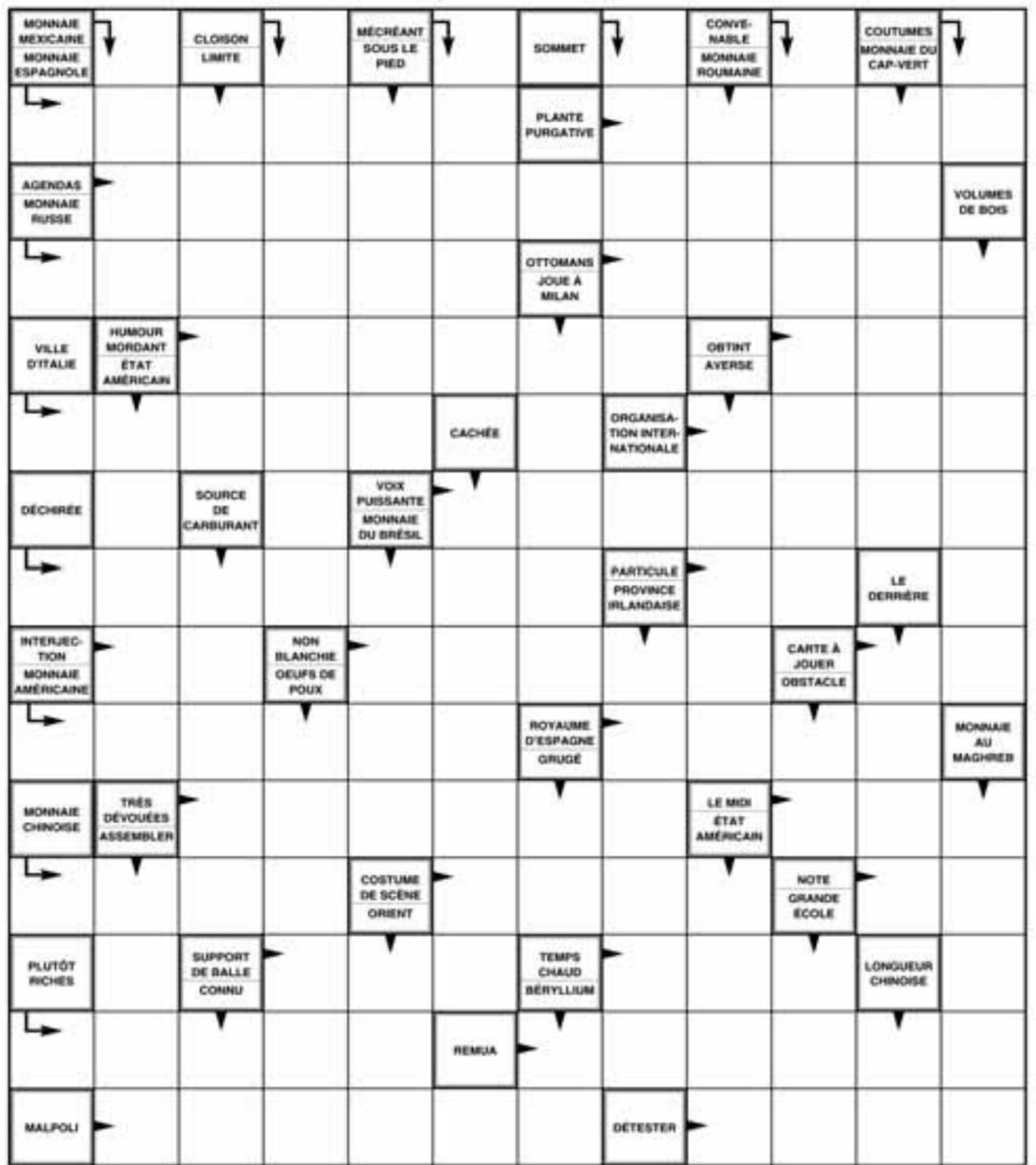


Au pied du sapin
 Font la joie des enfants à Noël
 Décorent le sapin
 Ensemble, en famille
 Une spécialité culinaire en Isère et en Savoie

Une autre spécialité culinaire
 Le repas du réveillon
 E M I G R E La première bonne résolution de l'année qui vient

Reportez les anagrammes des mots de la grille de gauche dans la grille de droite, à l'aide des définitions indiquées.

Les mots fléchés



SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N° 10 :
 La phrase-mystère est : errare humanum est (l'erreur est humaine)

MOTS MÊLÉS N° 11

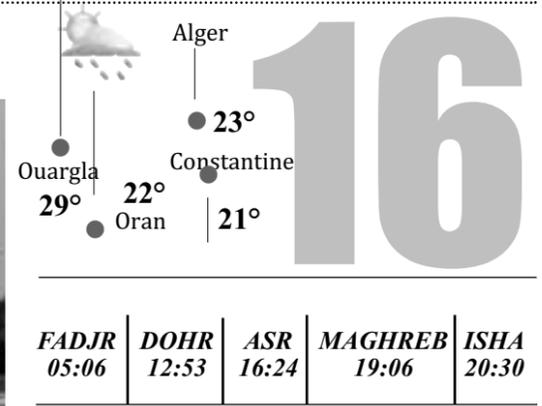
- | | | |
|-----------|----------|-----------|
| ALLURE | HOKKAIDO | PACIFIQUE |
| ARCHIPEL | IKEBANA | SAMOURAI |
| BANZAI | JEUDI | SEISME |
| BONSAI | JUDOKA | SHOGUN |
| BONZE | KAMIKAZE | SOJA |
| CATALPA | KARAOKE | SUDOKU |
| EMPEREUR | KOBE | SUMO |
| ESTAMPE | KOURILES | SURIMI |
| FEMUR | KYOTO | SUSHI |
| FUTON | LOTUS | TATAMI |
| GEISHA | MANGA | TOFU |
| GOMASIO | MIKADO | TOKYO |
| HAIKU | NOUILLE | TSUNAMI |
| HIROSHIMA | ORIGAMI | WASABI |
| HONSHU | OSAKA | |



PERTURBATIONS DES VOLS DE LONDRES VERS ALGER JUSQU'AU 9 AVRIL

Les vols d'Air Algérie en provenance de Londres vers Alger connaîtront des perturbations durant la période allant du 31 mars au 9 avril prochain, et ce, suite au préavis de grève du personnel de la sécurité de l'Aéroport de Londres, a indiqué la compagnie nationale dans un communiqué. Ainsi, les voyageurs concernés sont appelés à se présenter avec « le minimum

de bagages » et « à respecter l'exigence d'un seul bagage à main, afin de faciliter le flux au niveau de l'aéroport et assurer le bon déroulement de la transition des vols durant cette période », selon le communiqué. Pour plus d'informations, la compagnie invite les passagers à se rapprocher de ses agences ou prendre attache avec son contact center.



FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:06	12:53	16:24	19:06	20:30

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 2 AVRIL 2023 // N°527 // PRIX 20 DA

PAIX ET STABILITÉ DANS LE MONDE

Guterres exprime son admiration pour la vision globale de Tebboune

Guterres s'est félicité des relations privilégiées entre l'Algérie et l'ONU qu'il a qualifiées d'exemplaires et a chargé Larbaoui de transmettre ses chaleureuses salutations au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en exprimant son admiration pour sa vision globale des affaires du monde...



Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, vient d'exprimer son admiration pour la vision globale du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour les affaires du monde, saluant l'engagement constant du président Tebboune et son rôle dans la promotion de la paix et de la stabilité régionale et internationale. Au terme de sa mission en tant que représentant permanent auprès des Nations unies, Nadir Larbaoui s'est entretenu avec Guterres, avec lequel il a évoqué les relations de coopération entre l'Algérie et l'organisation onusienne ainsi que les questions régionales et internationales. A cette occasion, Guterres s'est félicité des relations privilégiées entre l'Algérie et l'ONU qu'il a qualifiées d'exemplaires et a chargé Larbaoui de transmettre ses chaleureuses salutations au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en exprimant son admiration pour sa vision globale des affaires du monde. Soulignant que «cette maîtrise des affaires internationales est désormais de plus en plus rare», le SG de l'ONU a dit garder en mémoire les échanges approfondis qu'il a eus avec le chef de l'Etat lors du Sommet arabe tenu à Alger les 1er et 2 novembre 2022. Il a, par ailleurs, tenu à saluer l'engagement constant du président Tebboune et son rôle dans la promotion de la paix et de la stabilité régionale et internationale. Les entretiens ont également permis d'évoquer la question du Sahara occidental, non encore résolue, et le

soutien apporté à l'action de l'envoyé personnel du SG de l'ONU, Staffan de Mistura. La crise libyenne ainsi que la situation au Sahel et particulièrement au Mali ont été également au centre des entretiens entre les deux parties. Guterres a salué, en outre, les

efforts et la position de principe de l'Algérie pour un règlement rapide de ces crises. Pour sa part, Larbaoui a remercié le SG de l'ONU pour le soutien qui lui a été apporté pour l'accomplissement de sa mission, réitérant l'attachement de l'Algérie au multilaté-

ralisme, soumis actuellement à rude épreuve, ainsi qu'aux valeurs et principes de la Charte des Nations unies, particulièrement ceux relatifs à la décolonisation. Il a également exprimé le soutien constant de l'Algérie au secrétaire général dans ses efforts visant à la réalisation du programme commun et la mise en œuvre des objectifs du développement durable. C'est animé de cette disposition que l'Algérie a présenté sa candidature à un poste de membre non permanent du Conseil de sécurité au titre du mandat 2024-2025, dont les priorités ont été consignées dans un aide-mémoire. Une copie a été remise au secrétaire général ainsi que les outils promotionnels de la candidature. Par ailleurs, Larbaoui a eu également dans le cadre de sa visite d'adieu, des entretiens avec l'envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura.

APS

PORT D'ALGER SAISIE DE PLUS DE 10 000 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES

Les services des Douanes au Port d'Alger ont saisi 10 050 comprimés psychotropes sur un voyageur qui effectuait la traversée Marseille-Alger, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale des Douanes. « Les agents de l'Inspection principale de contrôle des voyageurs au Port d'Alger, relevant des services de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'Alger-Port, ont saisi 10.050 comprimés psychotropes de type «extasy» sur un voyageur qui effectuait la traversée Marseille-Alger », lit-on dans le communiqué, qui précise que « le mis en cause a été arrêté et déferé devant les juridictions compétentes ». Cette opération participe de « la vigilance et la mobilisation totale des agents des Douanes algériennes pour préserver la santé et l'intégrité des citoyens et contribuer à la consécration de l'ordre public »,

a souligné la même source. La Direction générale des Douanes a indiqué, dans un autre communiqué, que ses services avaient déjoué une tentative de contrebande de plus de 4.000 cartouches pour fusils de chasse à Bordj Bou Arréridj. « Dans le cadre des efforts soutenus sur le terrain des services opérationnels des Douanes et après le contrôle d'un véhicule utilitaire, les agents de la brigade mobile polyvalente des Douanes de M'Sila, relevant des services de l'Inspection divisionnaire des Douanes de Bordj Bou Arréridj, dans le territoire de compétence de la Direction régionale des douanes de Sétif, ont déjoué une tentative de contrebande de 4.051 cartouches pour fusils de chasse de différents calibres qui étaient soigneusement dissimulés dans le véhicule », a précisé le communiqué. « Le contrebandier a été arrêté et présenté aux juridictions compétentes », selon la même source.

R.N.

GRAVE DÉRAPAGE SIONISTE DANS UN STADE DE FOOTBALL

La FAF exprime son soutien à la Palestine

Enième grave dérapage de l'occupant sioniste contre le peuple palestinien. Outre les agressions au quotidien contre les Palestiniens, l'entité sioniste s'intéresse désormais aux sportifs de la Palestine en tentant de «tuer» l'une des rares sources de vie dont dispose ce peuple martyr. Jeudi dernier, à l'occasion de la finale de la coupe Yasser Arafat entre Markaz Balata et Jabal Al-Mukaber, disputé au stade international Faisal Al Hussein d'Al-Ram en Cisjordanie, les forces sionistes ont fait usage de violence barbare et excessive en utilisant la bombe lacrymogène et en agressant plusieurs joueurs et membres de l'encadrement technique des deux clubs. De graves incidents ayant entraîné plusieurs blessés parmi les

deux clubs et les supporters présents au stade, dont des enfants. La Fédération algérienne de football (FAF) n'est pas restée insensible à ce nouvel épisode de brutalité inique que l'occupant sioniste ne rate pas la moindre occasion pour violenter le peuple palestinien. «En plus des agressions subies par le peuple palestinien, le football dans ce pays n'est pas épargné, aussi, des actions génocidaires de l'occupant. Encore une fois, le football palestinien a fait l'objet d'agression par des bombes lacrymogènes lors d'un match, engendrant plusieurs blessés et l'arrêt de cette rencontre, et ce, en violation manifeste de toutes les chartes internationales et règles de la FIFA. La FAF condamne énergique-

ment ces attaques sauvages conduites par l'occupant sioniste et exprime son soutien et sa solidarité indéfectibles à l'endroit des civils et footballeurs touchés ainsi qu'à la Fédération palestinienne de football», stigmatise la structure de Djahid Zefizef. Sur un tout autre registre, la FAF informe le public sportif national, par le moyen d'un faire-part distinct, avoir conclu un accord avec la FIFA qui lui permet la retransmission en direct et gratuitement des matches du championnat national amateur de Ligue 2 sur la plate-forme de l'instance internationale. Il suffit de télécharger: (<https://www.fifa.com/fifa-plus/fr>) disponible pour iOS et Android.

R.I.